L'évolution de la population du Québec et ses conséquences

Secrétariat au développement social
Ministère du Conseil exécutif

Février 1984

Québec

85-6455/

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

DU QUÉBEC ET SES CONSÉQUENCES

Secrétariat au
Développement social
Ministère du Conseil exécutif

FÉVRIER 1984
Gouvernement du Québec

PRÉFACE

6 438 403 Québécois et Québécoises (1), c'est beaucoup et peu à la fois. Beaucoup si l'on se rappelle qu'à peine 40 000 autochtones peuplaient ce territoire lorsqu'arrivèrent les premiers Blancs, il y a de cela quatre cents ans. Peu si l'on considère que cette société qui est la seule à avoir survécu, vingt générations plus tard, à l'uniformisation anglo-saxonne du Nouveau-monde, peut se sentir encore bien fragile avec seulement 2,5% de la population totale du continent nord-américain.

Historiquement, la vitalité du peuple québécois et son existence même se sont affirmées, essentiellement, grâce à un taux de fécondité phénoménal. Toutefois, cette constante de la croissance de la population du Québec s'est essoufflée graduellement depuis la deuxième guerre mondiale, à un point tel que l'équilibre démographique du Québec pourrait être menacé à brève échéance.

Depuis 1970, le taux de fécondité est insuffisant pour assurer le remplacement des générations: les couples des années 1950 avaient en moyenne quatre enfants, ceux des années 1980 n'en prévoient que deux. Sur le plan des échanges migratoires, bon an mal an, le Québec se retrouve perdant depuis 1966.

Jusqu'à un certain point, on peut toujours se limiter à constater que le Québec n'échappe pas dans ce domaine aux tendances lourdes qui affectent les autres sociétés dites avancées. La transformation des valeurs vis-à-vis la famille, le choix de la contraception et la participation des femmes au marché du travail expliquent certes la chute de la natalité, ici comme ailleurs en Occident. Et l'affirmation des francophones au Québec a probablement alimenté de façon marginale et conjoncturelle le déplacement des populations qui accompagne, à l'échelle du continent, celui de l'activité économique vers l'ouest.

Un fait demeure cependant: si les tendances actuelles devaient se poursuivre - sans même parler d'une détérioration - on assisterait à moyen terme à un déclin rapide de la population du Québec. Cette transformation serait d'autant significative qu'elle s'accompagnerait d'un vieillissement accéléré - et inévitable celui-là - de la population dans son ensemble.

---

1 . Population recensée en 1981

Comme on le voit, l'évolution démographique du Québec pose des défis de taille. À la limite, c'est la survie de la société québécoise en tant que société distincte qui est en jeu.

Le but du présent document est de sensibiliser la population du Québec à cette perspective, d'alimenter la réflexion dans les divers milieux et de favoriser la tenue du débat nécessaire et même urgent au sein de notre société sur l'opportunité de prendre les moyens pour changer ce qui pourrait apparaître, à tort ou à raison, comme notre destinée.

Ce document ne prétend pas offrir des réponses ou des remèdes ou trancher dans les débats des moyens. Il se veut plutôt un diagnostic, une constatation factuelle et une projection de ce qui pourrait arriver.

Les moyens à mettre en oeuvre pour modifier la situation - si notre société le juge à propos - impliquent les valeurs individuelles, les aspirations des personnes devant l'accueil: accueil de la vie, accueil des autres.

Le débat autour des moyens fera surgir les mots d'ouverture, de tolérance, de capacité de faire face aux changements. Recherche de mobilité, expression de choix, liberté sont également au coeur de ce débat.

Cette "problématique" pourra éclairer les débats sur la Famille, l'Habitation, l'Immigration dans la recherche du maintien et de la croissance du poids réel du Québec. En même temps, elle sera présente, qu'on le veuille ou non, dans la recherche des choses à faire ou à changer et qui touchent la vie de notre société.

Claude Johnson

Avant-propos

Conçu pour informer en dressant un bilan de l'évolution de la population au Québec et de ses conséquences, le présent document est une synthèse d'une recherche volumineuse à laquelle ont contribué des représentants de douze ministères et organismes. Nous les remercions pour leurs efforts qui contribueront sans doute à éclairer et faciliter le débat sur la situation démographique du Québec.

Pour le lecteur, nous avons tenté de présenter simplement un sujet hautement technique et complexe. Nous nous excusons à l'avance si nous n'y avons pas toujours réussi.

Finalement, nous avons essayé d'avoir une approche nuancée, tout en étant réaliste, afin que les vrais problèmes ressortent sans pour autant présenter un état de situation alarmiste.

Le secrétaire du comité
ministériel permanent du
Développement social,

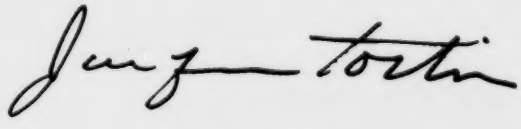

JACQUES FORTIN

TABLE DES MATIÈRES

		Page
PRÉFACE		i
AVANT-PROPOS		ii
TABLE DES MATIÈRES		iii
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES		v
INTRODUCTION		3
Chapitre 1 -	L'évolution démographique du Québec: rétrospective	5
1.1	Un survol historique	7
1.2	L'évolution récente	11
1.3	Conclusion	16
Chapitre 2 -	L'évolution démographique du Québec: perspectives	17
2.1	La mortalité	19
2.2	La natalité et la fécondité	23
2.3	La migration	32
2.3.1	L'immigration	34
2.3.2	Les migrations interprovinciales	37
2.4	Les perspectives démographiques à long terme	39
2.5	Conclusion	47
Chapitre 3 -	Les incidences de l'évolution démographique	51
3.1	Les incidences culturelles	54
3.2	Les incidences politiques	57
3.3	Les incidences sociales	58
3.4	Les incidences économiques	62
3.5	Les incidences régionales	67

		Page
3.6	Les incidences sur certains programmes gouvernementaux	70
3.6.1	Le vieillissement de la population et les dépenses publiques	70
3.6.2	L'éducation	72
3.6.3	Les ressources socio-sanitaires	73
3.6.4	Les programmes de sécurité du revenu	74
3.7	Conclusion	75
Chapitre 4 -	Les domaines et les objectifs généraux de l'action de l'État en matière de population	77
4.1	La taille de la population québécoise	80
4.2	Les sources de l'accroissement démographique	82
4.3	Les objectifs en matière de fécondité	84
4.4	L'ouverture sur l'extérieur	87
4.5	La mortalité	89
4.6	La répartition géographique de la population	90
4.7	La structure par âge de la population	93
CONCLUSION		95

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

		Page
Tableau 1	Les composantes de l'accroissement de la population du Québec, par période quinquennale de 1951 à 1981 (selon la méthode résiduelle)	12
Tableau 2	L'espérance de vie à la naissance (en années), Québec et Canada, 1951 à 1981	20
Tableau 3	L'évolution de l'indice de fécondité, Québec, 1951-1980	25
Tableau 4	Les estimations de la migration internationale et interprovinciale, Québec, 1961 à 1981	35
Tableau 5	Les hypothèses de base des scénarios retenus	41
Tableau 6	L'évolution de la population totale du Québec, 1981 à 2051, selon trois scénarios	41
Tableau 7	La répartition de la population par groupe d'âge en 2001 et en 2051, selon trois scénarios	45
Tableau 8	La population active par groupe d'âge en 1980 et en 2001, selon trois scénarios démographiques	63
Tableau 9	Le rapport de dépendance démographique en 1961, 1971, 1981 et selon trois scénarios pour la période de 1986 à 2051	66
Tableau 10	L'évolution de la population des régions administratives du Québec, de 1961 à 1981	68

		Page
Graphique 1	Évolution de la population totale pour les trois scénarios, Québec, 1981 à 2051	42
Graphique 2	Évolution de la population par grand groupe d'âge pour les trois scénarios, Québec, 1980-2051	46

INTRODUCTION

Alors que les pays en voie de développement connaissent des taux d'accroissement démographique qui paraissent excessifs à plusieurs points de vue, le phénomène inverse se présente dans les pays occidentaux. Depuis le début des années '60, la fécondité de ces pays a tellement diminué qu'elle n'assure plus le renouvellement des générations. Les gouvernements occidentaux ne réagissent pas tous de la même manière devant la perspective de voir les décès surpasser le nombre de naissances et, ainsi, connaître une diminution naturelle de leur population. Certains pays ont compensé cette baisse de la fécondité par une hausse de l'immigration. D'autres se sont attardés à développer un ensemble de mesures dites natalistes visant à accroître le nombre des naissances. Finalement, plusieurs pays ne jugent pas nécessaire d'apporter un intérêt particulier à la baisse de leur fécondité, celle-ci ne créant pas de problème à court et moyen terme. Souvent aussi, elle est perçue comme étant un phénomène conjoncturel devant se corriger de lui-même.

Le Québec constituant la seule société à majorité francophone en Amérique du Nord et ne comptant que pour 2,6% de la population au nord du Rio Grande, il est nécessaire que l'on suive plus attentivement qu'ailleurs l'évolution de notre situation démographique. Ce fut le cas dans le passé. Entre autres, en 1849 et 1857, face à une émigration massive vers les États-Unis, les gouvernements de l'époque avaient mis sur pied des groupes de travail pour en étudier les causes. Plus près de nous, depuis le début des années '70, au sein de la fonction publique et dans les milieux universitaires, les études se sont multipliées.

L'intérêt que l'on porte et que l'on doit continuer de porter à la situation démographique du Québec ne provient pas uniquement du faible niveau de fécondité qui n'assure plus le remplacement des générations. À ce faible niveau, en effet, s'ajoute un solde migratoire négatif depuis le milieu des années '60, malgré une immigration relativement nombreuse. Finalement, il est nécessaire de prévoir les impacts des changements démographiques en cours et prévisibles, dont le vieillissement de la population, afin de les absorber plus facilement.

Le présent document vise avant tout à faire le point sur la situation démographique. Il informe et pose des questions beaucoup plus qu'il apporte des réponses. Il n'existe pas de moyen miracle pour modifier les tendances démographiques amorcées. Des gestes peuvent être posés graduellement et le présent document devrait permettre d'ouvrir la discussion sur le sujet. Il faut cependant être conscient que le Québec n'a pas prise sur

l'ensemble des facteurs qui influencent les changements démographiques en cours, plusieurs de ceux-ci ayant un caractère plus universel.

La situation démographique québécoise, bien que susceptible de poser des problèmes, n'est pas tragique. On est loin de la situation de "refus de la vie" que certains ont prévue ou croient exister. Si les couples ont moins d'enfants, ils continuent d'en avoir et très peu souhaitent ne pas en avoir du tout. En ce sens, les analyses contenues dans ce document ne sont pas apocalyptiques. Nous avons essayé d'être nuancés comme devraient l'être les discours que pourrait susciter cette mise à jour de la situation démographique actuelle et prévue.

La société québécoise est formée d'une population dont l'évolution a été particulièrement rapide jusqu'à tout récemment. C'est pourquoi nous commençons par un rappel de l'évolution historique qui permettra de prendre conscience des acquis démographiques du Québec. Après avoir dégagé les traits majeurs des phénomènes récents et les perspectives que l'on peut envisager pour le long terme, nous examinerons les incidences des phénomènes démographiques dans une foule de domaines. Nous dépasserons l'analyse quantitative pour nous demander comment la société et le gouvernement pourraient être touchés par l'évolution de la démographie. Le dernier chapitre essaie de dégager les objectifs et les domaines d'intervention qu'il faudrait considérer si l'on veut répondre aux défis posés par les problèmes les plus préoccupants.

CHAPITRE 1

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC: RÉTROSPECTIVE

1.1 Un survol historique

On estime qu'au XVIe siècle, à l'aube de la colonisation européenne, la population autochtone du Québec comptait entre 17 000 à 40 000 personnes[1]. Ils habitaient ici depuis longtemps déjà: près de 7 000 ans dans la partie méridionale et environ 3 000 ans sur la côte arctique du Québec. Leur mode de vie, basé sur la chasse et la pêche, et l'utilisation des cours d'eau pour se déplacer faisaient que le territoire d'une nation coïncidait le plus souvent avec le bassin d'une rivière ou d'un fleuve. C'est pourquoi la dizaine de nations qui se trouvaient ici se partageaient la presque totalité du territoire actuel du Québec, et cela malgré des effectifs plutôt réduits.

Les Français qui voulurent s'installer en Amérique conclurent des alliances avec certaines nations, pendant qu'ils durent en affronter d'autres. La rivalité entre la France et l'Angleterre se transposa sur le nouveau continent, entraînant de nombreux conflits entre nations indiennes. D'une façon générale, la colonisation européenne fut une expérience tragique pour les premiers occupants du pays:

> L'arrivée des Blancs stoppa l'évolution de la civilisation amérindienne. Celle-ci connut l'aventure du pot de terre et du pot de fer. Décimées par les épidémies engendrées par les virus dont les Blancs étaient porteurs, refoulées loin des endroits stratégiques et des carrefours les plus achalandés, tributaires des denrées européennes qui reléguèrent aux oubliettes leurs traditions artisanales, les nations amérindiennes tombèrent en moins d'un siècle sous la dépendance des Blancs[2].

---

1. Les évaluations du nombre d'autochtones qui vivaient au Québec à cette époque ne peuvent qu'être approximatives. Il ne faut donc pas s'étonner que ces évaluations soient relativement éloignées l'une de l'autre: selon Camu, Weeks et Sametz, il y avait 16 700 autochtones au maximum (Economic Geography of Canada, Toronto, Macmillan of Canada, 1964, p. 35); Parent évoque un ordre de grandeur de 20 000 à 25 000 ("L'effritement de la civilisation amérindienne", dans Histoire du Québec, publié sous la direction de Jean Hamelin, Saint-Hyacinthe, Edisem et Toulouse, Privat, 1977, p. 30); en incluant le Labrador, Charbonneau parvient à un chiffre de 40 000 autochtones vers 1600 ("Trois siècles de dépopulation amérindienne", dans Victor Piché et Louise Normandeau, Démographie des autochtones au Canada, à paraître.

2. Raynald Parent, op. cit., p. 29.

La population autochtone a donc subi une forte diminution, sans que l'on sache exactement l'effectif minimum qu'elle a atteint. Au milieu du XIXe siècle, le nombre d'autochtones au Québec aurait été inférieur à 10 000 personnes[3]. À partir de la fin du XIXe siècle, la baisse de la mortalité leur a permis de s'accroître rapidement. En 1981, le recensement a dénombré 46 900 personnes d'origine ethnique autochtone et 5 000 autres personnes d'origines multiples incluant l'origine autochtone.

Les premiers établissements français en Nouvelle-France furent des relais de pêche, puis des postes de traite. La colonisation ne commença que très lentement, la métropole s'intéressant davantage au commerce qu'au peuplement. En 150 ans de colonisation française, la Nouvelle-France reçut environ 27 000 immigrants, mais un peu moins de 10 000 seulement s'installèrent ici de façon définitive. La population progressa donc grâce surtout à son accroissement naturel. En 1760, au moment de la conquête britannique, la population d'origine française dépassait légèrement 60 000 habitants. L'accroissement avait été remarquable, compte tenu de l'apport humain fourni par la métropole; il s'agissait tout de même d'un effectif bien petit en comparaison des 1 600 000 personnes qui vivaient au sud, dans la colonie britannique. Cependant, la population était suffisamment bien établie sur les rives du fleuve pour que son développement se poursuivit, en dépit des changements majeurs qui devaient découler du Traité de Paris (1763).

Le changement de métropole signifiait de nouveaux axes de commerce et de nouveaux circuits d'immigration. Pendant quelques années, seuls quelques marchands anglais vinrent s'installer à Montréal et à Québec pour prendre en main les opérations commerciales. Il fallut attendre la fin de la guerre d'Indépendance des États-Unis pour que l'immigration prenne un peu d'importance. Puis, au début du XIXe siècle, les Cantons de l'Est attirèrent des pionniers américains. À partir de 1815, l'immigration

---

3. Les recensements du Canada de 1871 et 1881 ont dénombré 7 000 et 7 500 Amérindiens dans la partie méridionale du Québec (voir P. Camu, E.P. Weeks et Z.W. Sametez, op. cit., p. 35), auxquels il faudrait ajouter les Amérindiens des parties plus septentrionales du Québec et les Inuit.

britannique prit vraiment de l'ampleur et, bien qu'une fraction importante des immigrants ne fit que passer par le Québec avant de gagner les États-Unis et les régions plus à l'ouest, le visage humain du Québec se transforma:

> Pratiquement seuls avant 1815, les francophones du Québec ont vu leur proportion se réduire à environ 75% vers le milieu du XIXe siècle, à tel point que Montréal possédait alors une majorité de langue anglaise[4].

En 1851, la ville de Montréal comptait 31 000 personnes d'origine britannique et celles-ci représentaient 54% de sa population; la ville de Québec en regroupait plus de 15 000, soit 37% de sa population. Dans les Cantons de l'Est[5], les 60 000 personnes d'origine britannique formaient, en 1851, 64% de la population; dans l'Outaouais, elles étaient 24 000 et représentaient 70% de la population.

Ne bénéficiant d'aucun apport migratoire de l'ancienne métropole, les Québécois d'origine française n'en connurent pas moins une forte poussée démographique: grâce à un accroissement naturel élevé, leur nombre se multiplia plus de onze fois entre 1760 (60 000 h.) et 1851 (672 000 h.)[6]. Pendant le siècle qui suivit, l'ensemble de la population du Québec continua sa progression rapide:

1851:	890 000
1871:	1 192 000
1891:	1 489 000
1911:	2 005 000
1931:	2 875 000
1951:	4 056 000

---

4. Hubert Charbonneau, "Présentation", dans Hubert Charbonneau, La population du Québec: études rétrospectives, Québec, Boréal Express, 1973, p. 21.

5. À l'exclusion du comté de Dorchester (à l'origine cette partie des Cantons de l'Est comprenait les comtés actuels de Beauce et Dorchester), où les Français se sont installés les premiers.

6. Jacques Henripin et Yves Péron, "La transition démographique de la province de Québec", dans Hubert Charbonneau, op. cit., p. 24.

Le développement industriel, concentré surtout à Montréal, et l'ouverture de nouveaux territoires à l'intérieur même du Québec (le Saguenay-Lac-Saint-Jean, les Laurentides au nord-ouest de Montréal, le Témiscamingue, l'Abitibi) ne suffirent pas à absorber tout l'accroissement naturel de la main-d'oeuvre. Une forte émigration se développa, vers l'ouest mais surtout vers le sud. Près d'un million de Québécois, dont une proportion élevée était d'origine française, rejoignirent les États-Unis au cours de la période 1840-1940[7]. Les Québécois de l'époque ont souvent déploré cette émigration, comme le souligne Y. Lavoie:

> Il n'est pas étonnant qu'un exode de cette ampleur, compte tenu de la population de départ, ait provoqué des réactions très vives dans les milieux canadiens, en particulier chez les francophones. Ces derniers n'ont d'ailleurs pas manqué de poser le problème en termes de survivance de la langue, de la foi et des traditions[8].

L'immigration que reçut le Québec fut incapable de compenser la forte émigration vers les États-Unis et vers l'Ouest canadien. Pendant que le Québec subissait des pertes migratoires, le reste du pays profitait largement des grandes vagues d'immigration qui déferlèrent sur le Canada au début du siècle. Cela provoqua une réduction du poids démographique du Québec dans la Confédération. Au lendemain de la signature du pacte confédératif, en 1871, le Québec comptait 32,3% de la population du Canada; trente années plus tard, cette proportion avait baissé à 30,7%; en 1921, elle n'atteignait plus que 26,9%. Compte tenu des espaces qui, au début de la Confédération, n'étaient pas encore ouverts au peuplement d'origine européenne et qui le furent dans les décennies ultérieures, la diminution du poids du Québec n'est pas

---

7. Yolande Lavoie, "Les mouvements migratoires des Canadiens entre leur pays et les États-Unis au XIXe et au XXe siècles: étude quantitative", dans Hubert Charbonneau, op. cit., p. 76.

8. Yolande Lavoie, op. cit., p. 87.

étonnante. La crise des années trente, puis la seconde guerre mondiale, en arrêtant ou presque l'immigration vers le Canada, permirent au Québec, dont l'accroissement naturel était plus élevé que celui du reste du Canada, de reprendre une partie du terrain perdu (29,0% de la population du Canada en 1951).

La fécondité des Québécoises était en effet beaucoup plus forte que celle de l'ensemble des Canadiennes. Ainsi, pour les générations de femmes déjà mariées nées autour de 1900, le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme était de 4,7 au Québec, par rapport à 3,6 dans l'ensemble du Canada[9]. En fait, cette surfécondité était attribuable aux Québécoises d'origine ethnique française; commencée vers 1850, elle ne s'est effacée que récemment. C'est grâce à sa fécondité plus élevée que la population d'origine française a pu augmenter sa majorité au Québec: celle-ci passa de 75% en 1851, à 78% en 1871 et à 82% en 1951. Montréal, où les Britanniques avaient prédominé en nombre dès 1831, retrouvait une majorité française vers 1871. Les Cantons de l'Est et l'Outaouais, deux régions colonisées par les Anglo-Saxons, devenaient majoritairement françaises, vers 1871 et 1881, respectivement.

Les personnes d'origine britannique, avec une fécondité moindre, voyaient leur proportion diminuer de 20,4% en 1871 à 12,1% en 1951. Quant aux personnes d'autres groupes ethniques, elles augmentaient fortement leur part de 1,6% à 5,8%, dans la même période.

1.2 L'évolution récente

Entre 1951 et 1981, la population du Québec est passée de 4 056 000 à 6 438 000. C'est un accroissement considérable qui a été toutefois très inégal d'une période quinquennale à une autre, comme on peut le constater au tableau 1. L'accroissement quinquennal a dépassé cinq cent ou six cent mille personnes jusqu'en 1966. Par la suite, il s'est situé aux environs de deux cent mille. Le taux d'accroissement est encore plus significatif car son calcul tient compte du volume de la population qui est

---

9. Établi à partir de: Jacques Henripin, Tendances et facteurs de la fécondité au Canada, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa, 1968, p. 46.

Tableau 1

Les composantes de l'accroissement de la population du Québec, par période quinquennale de 1951 à 1981 (selon la méthode résiduelle)

Période	Population au début de la période	Naissances	Décès	Accroissement naturel	Accroissement migratoire[a]	Accroissement total
1951-1956	4 055 681	660 394	171 403	488 991	83 706	572 697
1956-1961	4 628 378	712 967	179 403	533 564	97 269	630 833
1961-1966	5 259 211	660 361	189 171	471 190	50 444	521 634
1966-1971	5 780 845	506 201	198 423	307 778	-60 859	246 919
1971-1976	6 027 764	460 757	214 730	246 027	-39 346	206 681
1976-1981	6 234 445	487 725	216 512	271 213	-67 458	203 755
1981	6 438 200					
		Taux annuel moyen (pour 1 000)[b]				
1951-1956		30,4	7,9	22,5	3,9	26,4
1956-1961		28,8	7,3	21,6	3,9	25,5
1961-1966		23,9	6,9	17,1	1,8	18,9
1966-1971		17,1	6,7	10,4	-2,1	8,4
1971-1976		15,0	7,0	8,0	-1,3	6,7
1976-1981		15,4	6,8	8,6	-2,2	6,4

a. On doit noter que l'accroissement migratoire a été obtenu par résidu, soit en faisant la différence entre l'accroissement total et l'accroissement naturel. Par conséquent, ce chiffre est entaché d'imprécisions, car il reflète aussi les différences dans le taux de sous-dénombrement d'un recensement à un autre. La méthode résiduelle ne fournit pas la même estimation du solde migratoire que l'estimation obtenue par la méthode des composantes migratoires (voir tableau 4).

b. Taux calculé en divisant le nombre moyen des événements (naissances, décès...) par la moyenne des populations du début et de la fin de la période.

Sources: Périodes 1951-1956 à 1971-1976: Bureau de la statistique du Québec: Perspectives démographiques pour le Québec et ses régions administratives 1976-2001, analyse des principaux résultats, version préliminaire, juillet 1981, p. 12. Période 1976-1981: Bureau de la statistique du Québec.

plus considérable à la fin de la période qu'au début. Le taux annuel moyen a été divisé par quatre entre la première et la dernière période quinquennale: il est descendu de 26,4 à 6,4 pour mille habitants.

L'accroissement démographique se décompose en deux éléments: l'accroissement naturel qui résulte de la différence entre les naissances et les décès, et le solde migratoire qui est la différence entre le nombre de gens qui quittent le Québec et le nombre de gens venant s'y installer. La diminution de l'accroissement démographique du Québec provient à la fois de la baisse de l'accroissement naturel et de l'évolution défavorable du solde migratoire.

L'accroissement naturel a ajouté à la population québécoise environ 55 000 personnes par année depuis 1966, en comparaison de 100 000 personnes en moyenne dans les quinze années antérieures. L'accroissement naturel a diminué à la suite de l'augmentation des décès, mais surtout à cause de la baisse de la natalité. Le plus grand nombre de décès est attribuable à une population plus nombreuse et un peu plus vieille, car l'espérance de vie, on le verra au chapitre suivant, a continué à s'accroître. Mais c'est surtout la réduction de la natalité qui a fait chuter l'accroissement naturel: le nombre de naissances a diminué de 136 000 par année dans la période 1951-1966 à environ 97 000 en moyenne par la suite. Le déclin de la fécondité sous le seuil de remplacement des générations est probablement le changement démographique le plus important, et ayant le plus de portée à long terme, que le Québec a connu au cours de cette période.

Le renversement du solde migratoire a beaucoup contribué aussi à la réduction de l'accroissement démographique. Jusqu'en 1966 environ, les mouvements migratoires apportaient un surplus d'environ 15 000 personnes par an. Dans les quinze années qui ont suivi, la sortie nette a atteint 11 000 personnes par an, en moyenne, soit un écart de 26 000 personnes par rapport à la période antérieure.

Plus encore que l'évolution globale de la population, c'est sa composition linguistique qui a retenu le plus l'attention au cours de ces décennies. Avec la diminution rapide de la natalité chez les francophones, l'équilibre entre les deux groupes linguistiques principaux était ébranlé.

Voici ce qu'écrivaient trois chercheurs en 1970[10]:

> Pendant environ un siècle, jusqu'à 1960 environ, des forces démographiques de sens contraire se sont, dans l'ensemble, à peu près compensées, de sorte que la fraction des francophones, au Québec, a peu oscillé autour de 80%. En gros, on peut dire que la surfécondité des francophones a compensé le jeu des mouvements migratoires, favorable aux anglophones. Depuis une dizaine d'années, il n'en va plus ainsi: les suppléments de natalité des francophones s'amenuisent (rien n'assure, cependant, qu'ils soient entièrement disparus) et ne réalisent plus la compensation séculaire signalée plus haut.

On pouvait donc prévoir à long terme une baisse du poids des francophones, dans l'ensemble du Québec, mais surtout à Montréal où les immigrants se concentraient et où les anglophones détenaient déjà une part démographique considérable. Ces inquiétudes ont amené les divers gouvernements québécois qui se sont succédés depuis 15 ans à légiférer pour préserver, et si possible renforcer, le caractère français du Québec.

Pendant les années cinquante et soixante, la majorité de langue maternelle française avait effectivement décliné, puisqu'elle était passée de 82,5% en 1951 à 80,7% en 1971, au profit des groupes autres que francophones ou anglophones. Par ailleurs, le nombre de Québécois de langue d'usage[11] anglaise (887 875) dépassait largement celui de langue maternelle anglaise (788 830), en raison de la puissance d'attraction de cette langue.

Depuis 1971, par le jeu de migrations qui lui ont été moins défavorables, la proportion des francophones s'est accrue à 82,4%. Le groupe de langue maternelle anglaise a vu

---

10. Hubert Charbonneau, Jacques Henripin et Jacques Légaré, "L'avenir démographique des francophones au Québec et à Montréal en l'absence de politiques adéquates", La revue de géographie de Montréal, XXIV, 2, 1970, p. 199.

11. Le recensement définit la langue d'usage comme celle qui est employée à la maison, ou celle qui est employée le plus souvent lorsque les membres utilisent plus d'une langue.

son importance relative réduite de 13,1% à 11,0% en dix ans; leur nombre a même diminué de 10,5% en valeur absolue. Toutefois, la langue anglaise ne semble pas avoir perdu de son pouvoir d'attraction auprès des allophones: 24% de ceux-ci utilisent l'anglais comme langue d'usage, contre seulement 11% le français, et ce en dépit du fait que les francophones du Québec sont six fois plus nombreux que les anglophones.

Pendant que la majorité francophone du Québec s'accentuait, l'importance relative du Québec dans l'ensemble de la population canadienne diminuait. Entre 1951 et 1966, la situation a peu changé, puisque l'importance relative du Québec n'a baissé que de 0,1% (de 29,0% à 28,9%). Par contre, en seulement quinze années, soit depuis 1966, la part de la population québécoise a diminué de 28,9% à 26,4%. Il s'agit d'un minimum jamais atteint, pas même à la suite des grandes vagues d'immigration du début du siècle.

Toutefois, il apparaît important de situer cette évolution dans le contexte plus général du mouvement de la population vers l'ouest du continent nord-américain. La partie nord-est des États-Unis a vu sa part dans la population américaine descendre de 26,1 à 21,7% entre 1950 et 1980; les états de la Nouvelle-Angleterre n'ont pas échappé au mouvement, leur proportion diminuant de 6,2 à 5,5% au cours de la même période. Le Québec n'est donc pas dans une situation singulière, à ce chapitre.

En ce qui concerne la composition par âge, la réduction de la mortalité et surtout la diminution de la fécondité ont engagé la population du Québec dans un processus de vieillissement qui n'en est qu'à son début. Les jeunes de 0-14 ans qui formaient 33,6% de la population totale en 1951, n'en représentaient plus que 21,7% en 1981. Par contre, le groupe 15-24 ans, âges d'entrée sur le marché du travail, a accru sa proportion de 16,7% à 19,6%; quant aux personnes de 65 ans et plus, elles augmentaient leur part de 5,7% à 8,7%. Les variations dans les effectifs des différents groupes d'âge ont fait sentir lourdement leurs effets dans de nombreux domaines: que l'on pense aux perturbations causées par la réduction des effectifs scolaires dans le secteur de l'éducation ou à la croissance des besoins sociaux des personnes âgées.

1.3 Conclusion

Le bref survol de l'histoire de la population québécoise que nous venons de compléter montre bien jusqu'à quel point ce que l'on considère aujourd'hui comme un acquis fondamental est l'aboutissement d'une évolution tourmentée. Grâce à un accroissement démographique soutenu, les descendants des quelques milliers d'immigrants français venus s'établir en Nouvelle-France ont atteint au total une dimension considérable. Le fait d'avoir conservé leur majorité, malgré certaines conditions adverses, représente un tour de force remarquable. Faut-il souligner que cela ne s'est pas réalisé sans effort et sans sacrifice.

Au XIXe siècle, les immigrants d'origine britannique ont contribué à ouvrir de nouvelles terres au peuplement. Leurs descendants, auxquels se sont joints avec le temps des immigrants d'origines ethniques très variées, contribuent à la diversité culturelle du Québec actuel. Sur le plan linguistique, la population québécoise actuelle, bien qu'à majorité francophone, comporte une forte minorité de langue anglaise.

Aujourd'hui, de nombreuses questions de nature démographique retiennent l'attention: quelles sont les caractéristiques de la mortalité au Québec et comment se compare-t-elle à celle d'autres sociétés? Sommes-nous au terme de la réduction de la fécondité? À quoi faut-il attribuer les fortes pertes migratoires qui affligent la population du Québec? Quelles sont les évolutions possibles à long terme de la population québécoise? Jusqu'à quel point le vieillissement transformera-t-il la composition par âge de la population? Quel sera son impact sur la société? Pour répondre à ces questions, il importe de déceler les tendances lourdes présentes dans l'évolution démographique actuelle. C'est ce que nous ferons dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 2

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC: PERSPECTIVES

Au cours des dernières décennies, des changements majeurs ont marqué l'évolution des phénomènes démographiques fondamentaux. Ce sont ces changements que l'on cherchera à mieux cerner sous les thèmes de la mortalité, la natalité et la fécondité, et la migration. S'il est important de situer les phénomènes démographiques actuels dans la suite de leur cheminement passé, il est tout aussi essentiel d'en prolonger le cours dans le futur. Malgré l'incertitude qui caractérise les perspectives démographiques, surtout celles qui portent sur un horizon lointain, il serait bien imprudent de ne pas les considérer avec attention.

2.1 La mortalité

En 1981, la durée de vie moyenne (ou espérance de vie) est de 70,7 ans pour les Québécois et de 78,5 ans pour les Québécoises (tableau 2). Cette durée représente le nombre d'années qu'une personne peut espérer vivre, à sa naissance, si les risques de décès observés en 1981 demeuraient inchangés. Depuis 1951, les gains ont été impressionnants: 6,3 ans pour les hommes, et 9,9 ans pour les femmes. Toutefois, l'écart entre hommes et femmes s'est élargi. Il a atteint 7,8 ans en 1981.

Entre 1976 et 1981, l'espérance de vie à la naissance a progressé plus rapidement au Québec que dans le reste du Canada. Parmi les provinces canadiennes, la population du Québec avait la plus faible espérance de vie en 1976, alors que cinq années plus tard, elle se situait au septième et au sixième rang respectivement pour les hommes et pour les femmes. C'est la Saskatchewan qui vient en tête avec 72,7 ans pour les hommes et 80,2 ans pour les femmes.

La position du Québec parmi les pays industrialisés est relativement bonne. L'Islande, premier à ce chapitre, a enregistré 73 ans pour les hommes et 79 ans pour les femmes en 1975, soit 4 ans et 2,5 ans de plus que le niveau du Québec en 1976. Les États-Unis se trouvaient derrière le Québec en ce qui concerne les hommes (68,1 ans), mais à peu près au même niveau dans le cas des femmes (76,3 ans). Autant pour les hommes que pour les femmes, le Québec dépassait, à cette époque, le niveau observé dans plusieurs autres pays industrialisés, notamment l'Autriche, la Belgique, la République fédérale d'Allemagne.

Tableau 2

L'espérance de vie à la naissance (en années),
Québec et Canada, 1951 à 1981

	Québec		Canada	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
1951	64,4	68,6	66,3	70,8
1961	67,3	72,8	68,4	74,2
1971	68,3	75,2	69,3	76,4
1976	69,1	76,5	70,2	77,5
1981	70,7	78,5	71,5	78,7

Sources: 1951 à 1976: Statistique Canada, tables de mortalité; 1981: Statistique Canada, tables préliminaires de mortalité.

De l'analyse détaillée des caractéristiques de la mortalité au Québec se dégagent plusieurs observations importantes:

- L'augmentation de l'espérance de vie à la naissance est le reflet de la diminution considérable des risques de décès chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Chez les adultes de 35 ans ou plus cette réduction est moins prononcée même si elle a contribué aussi à l'accroissement de l'espérance de vie. Une seule note discordante à la réduction des risques de décès par âge: la mortalité chez les hommes du groupe 15-35 ans a augmenté légèrement entre 1961 et 1976.

- La surmortalité masculine est présente à tous les âges, mais elle est particulièrement marquée de 15 à 60 ans. Ce sont les accidents et les maladies de l'appareil circulatoire qui causent le plus d'écart entre l'espérance de vie des hommes et celle des femmes.

- La mortalité infantile au Québec est une des plus faibles au Canada. En 1980, on a enregistré 9,6 décès pour 1 000 naissances vivantes et en 1981, 8,3. Le taux se compare ainsi aux meilleurs taux observés dans les pays industrialisés: il dépasse le taux observé en Suède en 1979 (7,5 pour mille) mais il est plus faible qu'au Royaume-Uni (12,9 pour mille) et qu'en République fédérale d'Allemagne (13,6 pour mille)[1]. Ce résultat remarquable a été obtenu grâce à des programmes spéciaux mis en place par le gouvernement du Québec: il faut le souligner, car le Québec a longtemps souffert d'une surmortalité infantile très forte.

- Malgré la prodigieuse réduction de la mortalité, il existe de grandes inégalités sociales devant la mort. Il y a certes des écarts entre les grandes régions socio-économiques, mais les inégalités apparaissent plus clairement quand on compare des territoires plus homogènes socialement. À Montréal, par exemple, les résidants des quartiers favorisés avaient en 1976 une espérance de vie de 71,3 ans pour les hommes et de 78,4 ans pour les femmes, en comparaison de 63,3 et

---

1. Conseil de l'Europe, Évolution démographique récente dans les États membres du Conseil de l'Europe, 1981, Strasbourg, p. 69, 113 et 125.

72,3, respectivement, dans les quartiers défavorisés[2]. Ce sont des écarts considérables qui s'expliquent probablement en grande partie par des écarts au plan socio-économique. Une autre étude a révélé que, chez les hommes, le taux de mortalité de la classe socio-professionnelle la moins favorisée était, en 1974, de 69% supérieur au taux de mortalité des cadres supérieurs et professionnels[3].

- Parmi les groupes dont la mortalité est particulièrement forte, les autochtones atteignent sûrement un sommet. Les rares données statistiques sur la mortalité des autochtones s'accordent: leur mortalité est nettement plus élevée que pour l'ensemble des Québécois. Chez les Indiens Cris, le taux de mortalité était de 6,8 pour mille habitants en 1976. Le taux de l'ensemble du Québec, s'il avait connu la même structure par âge, aurait été de 4,3 pour mille[4]. Chez les Inuit, l'espérance de vie à la naissance, entre 1974 et 1979, était de 59 ans pour les hommes et 63 ans pour les femmes[5], alors que les données correspondantes pour l'ensemble du Québec en 1976 étaient respectivement de 69,1 et 76,5 ans. Le taux de mortalité infantile (proportion des enfants qui décèdent avant leur premier anniversaire) était de 136 pour mille entre 1965 et 1970 et de 58 pour mille entre 1974 et 1979, alors que le même taux pour le Québec n'atteint pas 10 pour mille.

- Les principales causes de décès pour l'ensemble de la population québécoise sont dans l'ordre: les maladies de l'appareil circulatoire (46% des décès), les tumeurs malignes (25%) et la mort violente (10%). Bien qu'on observe une diminution de

---

2. Russell Wilkins, "L'inégalité sociale face à la mortalité à Montréal, 1975-1977", Cahiers québécois de démographie, vol. 9, no 2, août 1980, tableau 2, p. 168.

3. André Billette, "Les inégalités sociales de mortalité du Québec", Recherches sociographiques, vol. XVIII, no 3, 1977.

4. D.S.C., Hôpital Général de Montréal, Mortalité et morbidité hospitalière de la population du territoire cri, octobre 1980.

5. Bernard Duval et François Thérien, "Natalité, mortalité et morbidité chez les Inuit du Québec arctique", Recherches amérindiennes du Québec, no. XII, no 1, 1982.

la mortalité, cette évolution n'est pas suivie également lorsqu'on considère chacune des causes et chacun des groupes de la population. Les risques de décès attribuables à certaines maladies peuvent même s'accroître. Donnons deux exemples d'évolutions divergentes. Les risques de décès par tumeurs ont augmenté légèrement chez les hommes entre 1971 et 1976, pendant qu'ils connaissaient une baisse chez les femmes. Les risques de décès par violence (accidents, empoisonnements et traumatismes) sont en réduction à tous les âges, sauf chez les Québécoises âgées de 35 à 60 ans. Alors que les décès dus aux accidents de transport diminuaient entre 1971 et 1976, d'autres causes, tels les suicides et les homicides, ont pris de l'ampleur[6].

De l'évolution de la mortalité au Québec au cours des dernières décennies, il se dégage sans contredit un bilan largement positif. Cependant, les progrès généraux de l'espérance de vie et les succès remportés sous certains chapitres (notamment la baisse de la mortalité infantile) ne doivent pas nous faire oublier la progression de certaines maladies. Ils ne doivent pas non plus nous cacher la forte mortalité qui prévaut chez les autochtones et les inégalités qui existent entre hommes et femmes, et entre milieux socio-économiques différents.

2.2 La natalité et la fécondité

À partir de 1959, la baisse de natalité a été extrêmement rapide au Québec. Cette année-là, on a enregistré 144 459 naissances; en 1972, il y en a eu 88 118. Depuis, une remontée s'est produite (99 893 naissances en 1979), mais l'année 1981 voit apparaître une nouvelle baisse (95 247 naissances) qui se poursuit en 1982 (les données préliminaires laissent entrevoir 91 000 naissances).

---

6. Pour une analyse plus détaillée du phénomène de la mortalité au Québec, voir: Roy, Laurent, Des victoires sur la mort, Conseil des Affaires sociales et de la Famille, Québec, 1983, 78 pages.

Le taux de natalité permet de mieux mesurer l'ampleur des changements puisqu'il tient compte de l'effectif total de la population. Dans les années 1950, il évoluait autour de 30 naissances pour mille personnes; dans les années 1970, il s'est situé autour de 15 pour mille personnes. Il a donc été divisé par deux. Il s'agit d'une réduction considérable qui traduit des changements profonds dans les comportements des couples québécois face à la fécondité.

Deux indices principaux servent à décrire l'évolution de la fécondité. D'abord, il y a l'indice synthétique de fécondité, lié à la fécondité au cours d'une année. Ainsi, en 1981, l'indice synthétique de fécondité se situait à 1,6 enfant par femme. Ce nombre représente la descendance moyenne d'une génération de femmes qui auraient dans leur vie la fécondité observée en 1981 pour les différents groupes d'âge. C'est donc un indice qui renseigne bien sur l'évolution annuelle de la fécondité. L'indice de 1,6 observé en 1981 est un minimum jamais touché auparavant au Québec (cf: tableau 3). Les données préliminaires pour 1982 révèlent un indice de 1,57 ce qui démontrerait que la diminution n'est pas terminée.

Entre 1972 et 1977, l'indice s'est situé autour de 1,8 enfant par femme. Peu de gens entrevoyaient alors que la diminution se poursuivrait, tant la chute avait été rapide depuis une quinzaine d'années (4,0 en 1957, 3,1 en 1965 et 2,1 en 1970). En fait, à chaque année depuis 1970, l'indice synthétique a été inférieur à la descendance nécessaire pour que les générations se remplacent. En effet, il faut 2,1 enfants par femme en moyenne pour que le seuil de remplacement soit atteint. Cela signifie que si les couples conservaient pendant assez longtemps une fécondité inférieure à ce niveau, le nombre de naissances ne serait pas suffisant pour compenser le nombre de décès. Nous verrons plus loin quand une telle éventualité pourrait se produire.

TABLEAU 3
L'évolution de l'indice de fécondité
Québec, 1951-1981

1951	3,84
1956	3,98
1961	3,77
1966	2,71
1971	1,98
1976	1,80
1981	1,62

Un autre indice important servant à analyser l'évolution de la fécondité est la descendance des générations. Dans ce cas, il s'agit du nombre d'enfants qu'une génération a réellement eus. Ainsi, le groupe de générations nées entre 1930 et 1935, dont la vie féconde est à peu près terminée, ont eu une descendance moyenne de 3,1 enfants. Les générations plus récentes n'ont pas achevé leur vie reproductive, mais en faisant certaines hypothèses, on peut, sans trop de risques d'erreur, estimer la descendance qu'il leur reste à avoir. Les générations 1945-1950 (elles ont plus de 30 ans en 1981) devraient avoir environ 1,9 enfant en moyenne. Par conséquent, comme l'indice synthétique, la descendance finale des femmes permet d'aboutir à la constatation suivante: la fécondité actuelle au Québec est insuffisante pour assurer le remplacement des générations.

C'est un changement important que l'on peut évaluer sur le plan historique de la façon suivante. Toutes les générations québécoises nées entre le début de ce siècle et le milieu des années 1930 ont eu plus de trois enfants en moyenne, le maximum étant atteint par les générations nées vers 1920, avec 3,6 enfants. À partir de ce maximum, la diminution a été ininterrompue jusqu'aux générations les plus récentes pour lesquelles on peut estimer la descendance finale. À noter en passant que la fécondité des Québécoises avait commencé à diminuer bien avant: vers le milieu du XIXe siècle,

semble-t-il[7]. Mais cette baisse se déroulait en retard sur celle d'autres sociétés industrialisées. Nous ne sommes donc pas en présence d'un phénomène récent, mais bien devant une évolution séculaire.

Après avoir été longtemps au-dessus des autres pays industrialisés par une fécondité élevée, le Québec se situe maintenant dans le groupe de pays dont la fécondité est la plus faible. En 1980, la fécondité québécoise ne dépasse que légèrement celle observée en République fédérale d'Allemagne (1,46) et en Suisse (1,53), mais elle est inférieure à celle atteinte dans l'ensemble du Canada (1,75), aux États-Unis (1,90) et en France (1,96)[8].

Que s'est-il donc passé pour que les comportements de fécondité soient modifiés si radicalement? Malheureusement, on ne possède aucune théorie entièrement satisfaisante qui rende compte de la baisse de la fécondité. À cet égard, la situation québécoise n'est pas mieux, ni moins bien comprise, que celle des autres pays occidentaux dont la fécondité a baissé en général avant celle du Québec.

On peut cependant décrire brièvement le phénomène lui-même. Ainsi, on constate que les femmes arrêtent de plus en plus tôt dans leur vie d'avoir des enfants. Les femmes âgées de 35 ans et plus ont été responsables de 5,0% des naissances en 1981, alors que les femmes du même groupe d'âge contribuaient à 18,5% des naissances en 1961. Non seulement les couples arrêtent de plus en plus tôt leur vie féconde, mais ils ne la commencent pas au mariage comme autrefois: en 1966, une femme sur deux donnait naissance à un enfant dans les douze mois qui suivaient l'année de son mariage; en 1971, ce n'est plus le cas que d'une femme sur quatre et, en 1978, que d'une femme sur cinq.

Les familles se limitent de plus en plus à trois et surtout à deux enfants. Ainsi, 49,3% des femmes mariées dans la période 1976-1980 prévoient avoir deux enfants, 23,3% en

---

7. Jacques Henripin et Yves Péron, "La transition...", op. cit., p. 39.

8. Alain Monnier, "L'Europe et les pays développés d'outre-mer. Données statistiques", Population, vol. 36, no 4-5, juillet-octobre 1981.

prévoient trois et 9,1% quatre ou plus. Pour des promotions de mariage aussi récentes, la part de pronostic est évidemment très grande et rien ne nous assure que les prévisions se réaliseront. Néanmoins, on voit le chemin parcouru en l'espace d'une vingtaine d'années, quand on sait que 13,7% des femmes mariées entre 1951 et 1955 ont eu deux enfants, 18,1% en ont eu trois et 52,2% quatre ou plus[9]. Il s'agit d'une transformation majeure: alors que les couples formés entre 1946 et 1950 ont eu quatre enfants en moyenne, ceux formés récemment n'en prévoient que deux.

La façon d'entrevoir l'institution officielle du mariage est en train de changer. Depuis 1976, on constate que de plus en plus de gens demeurent célibataires. Ainsi, si l'indice de nuptialité observé en 1981 se maintenait, plus de 40% des hommes et des femmes resteraient célibataires. Du moins, ils ne se marieraient pas officiellement, car la cohabitation est devenue fréquente: en 1980, 20% des couples récemment formés vivaient en union de fait. L'expansion de la cohabitation n'est probablement pas étrangère à la baisse prolongée de la fécondité dans les années 1970, alors que de nombreux analystes avaient cru à une stabilisation dès le début de la décennie. La fécondité des cohabitants est en moyenne plus faible que celles des couples légalement mariés et ils accordent un peu moins d'importance au fait d'avoir des enfants[10].

Il faudrait aussi décrire longuement la révolution des comportements contraceptifs. Une enquête réalisée en 1976 a montré que 90% des femmes âgées de 20 à 40 ans et mariées depuis au moins cinq ans avaient déjà utilisé une méthode contraceptive[11]. Les méthodes plus traditionnelles, basées sur la continence périodique, ont permis aux femmes des générations plus âgées de réduire leur fécondité, mais l'avènement des méthodes modernes, la pilule et le stérilet, ont sûrement facilité la tâche aux

---

9. Evelyne Lapierre-Adamcyk, "Les aspirations des Québécois en matière de fécondité en 1980" Cahiers québécois de démographie, vol. 10, no 2, août 1981, p. 178.

10. Evelyne Lapierre-Adamcyk, "Les aspirations...", op. cit., p. 181.

11. Jacques Henripin et al., Les enfants qu'on n'a plus au Québec, Collection démographie canadienne, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 255.

générations plus récentes. Dans les dernières années, la stérilisation a pris de l'ampleur; dans l'enquête précitée, une femme sur trois se trouve dans un couple dont un conjoint a subi une intervention chirurgicale stérilisante[12]. Quant à l'avortement thérapeutique, introduit par la loi fédérale de 1969, il a connu une progression continuelle, mais les taux québécois demeurent en deçà de ceux de l'Ontario, du Canada et de plusieurs autres pays industrialisés (dont les États-Unis, la France et l'Italie).

En fait, il ne faut pas se méprendre. Le recours massif à la contraception et la réduction de la descendance des couples ne signifient pas que l'on rejette les enfants. Au contraire, les attitudes à l'égard de la présence des enfants dans une famille restent largement favorables, comme le révèlent les enquêtes effectuées au Québec auprès des hommes et des femmes en âge de procréer[13]. Mais, si les gens demeurent très positifs à l'égard des enfants, cela ne signifie pas qu'ils en désirent beaucoup. Pour les couples qui se sont mariés depuis 1966, la descendance finale prévue est de deux enfants, en moyenne[14]. Il faut souligner que l'enquête révèle une grande stabilisation du nombre d'enfants prévus chez les couples formés depuis 1966 (entre les groupes de promotions 1966-1970, 1971-1975 et 1976-1980).

Au-delà des désirs des couples, il faudrait se demander aussi dans quelle mesure la diminution de la fécondité des Québécoises peut être reliée aux nombreuses transformations sociales que le Québec vit depuis plusieurs décennies. Car l'évolution de la fécondité n'est pas indépendante de ce qui se passe dans l'ensemble de la société. Les sources de la réduction de la fécondité doivent être cherchées dans l'ensemble des

---

12. Jacques Henripin et al., op. cit., p. 11.

13. E. Lapierre-Adamcyk, "Les aspirations...", op. cit., p. 180; voir aussi J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, La fin de la revanche des berceaux; qu'en pensent les Québécoises?, Collection Démographie canadienne, les Presses de l'Université de Montréal, 1974, p. 15-17.

14. E. Lapierre-Adamcyk, "Les aspirations...", op. cit., p. 175-179.

forces qui agissent à l'intérieur de la société. Sans étudier l'influence des facteurs les uns par rapport aux autres, voyons comment chacun se situe en relation avec la fécondité.

Parmi les phénomènes qui doivent être associés à la baisse de la fécondité, il faut sûrement placer aux tous premiers rangs le déclin de l'influence religieuse. L'Église catholique a eu dans le passé un rôle majeur dans la définition de la norme sociale prescrivant une forte fécondité; le modèle de famille proposé par l'Église favorisait une forte fécondité. Au Québec, l'influence de la religion et de ses représentants a "sans doute suffi à maintenir longtemps une fécondité bien supérieure à celle des autres populations vivant dans des conditions socio-économiques semblables[15]". La diminution de la ferveur et de la pratique religieuses chez les Québécois (es) s'est accompagnée d'un relâchement des valeurs que la religion attache à la fécondité. Les couples continuent de se former, mais la procréation n'est plus le but premier de leur union. Les moyens contraceptifs, pour la plupart prohibés par l'Église, sont largement acceptés et utilisés.

Tout comme la baisse de l'influence de l'Église, l'augmentation du niveau d'instruction a eu des répercussions sur la fécondité. Les progrès scolaires de la population québécoise au XXe siècle ont ouvert aux conjoints l'accès à de nouveaux rôles. Les données d'une récente enquête confirment l'importance de l'instruction des hommes et des femmes comme facteur explicatif de l'évolution de la fécondité, bien que l'écart entre les moins instruits et les plus instruits tende à s'amenuiser[16].

En ce qui concerne l'habitat, on sait que les conditions de logement dans les centres urbains sont souvent moins propices aux familles nombreuses que dans les zones rurales. En outre, les modifications de l'habitat provenaient d'une transformation de la

---

15. Jacques Henripin et al., op. cit., p. 353.

16. Evelyne Lapierre-Adamcyk, Les aspirations des Québécois en matière de fécondité, Enquête de 1980, Rapport de recherche 1980-1981, Université de Montréal, septembre 1982.

structure économique. D'une population agricole, propriétaire et productrice de ses biens, les Québécois se sont transformés en une population industrielle qui échange sa force de travail contre rémunération. La famille, passant d'unité de travail à une unité affective, a donc vu changer la fonction de l'enfant et en a limité le nombre.

Le rôle de la femme dans notre société s'est aussi profondément modifié avec sa participation de plus en plus grande au marché du travail. Comme elle n'abandonne pas pour cela ses tâches au foyer, il en résulte un accroissement considérable des efforts qu'elle doit fournir. De plus, le travail extérieur de la femme augmente la valeur marchande de son temps: il devient fort coûteux pour elle de se retirer du marché du travail pour se consacrer exclusivement aux soins des enfants. Il n'est toutefois pas facile d'établir le sens de la relation entre participation au marché du travail et fécondité. E. Lapierre-Adamcyk[17] est parvenue, avec certaines nuances, à la conclusion qu'il existe une action du premier phénomène sur le second: ses résultats montrent la présence d'un retard volontaire de la naissance du premier enfant chez les femmes actives sur le marché du travail.

Par ailleurs, en même temps que s'élevait le niveau de vie général, les parents ont voulu consacrer davantage de ressources pour chacun de leurs enfants. Cette volonté, qui favorisait l'amélioration de la qualité de l'éducation et des conditions de vie des enfants, entrait en conflit avec l'augmentation du nombre d'enfants. Il y a tout lieu de croire que la préoccupation du bien-être se rattache au souci fondamental de créer des conditions jugées indispensables à l'harmonie du couple et de la famille.

Si les mentalités ont évidemment évolué en ce qui concerne les familles nombreuses, il y a des obstacles que les individus, les couples, rencontrent face à leur désir de mettre au monde un ou quelques enfants. Il peut s'agir notamment des conditions de travail, du coût monétaire que représente la venue des enfants et des problèmes reliés au

---

17. Evelyne Lapierre-Adamcyk, "Activité féminine et fécondité", Population, no 3, 1978.

logement. D'autres difficultés aussi contraignantes peuvent s'ajouter: la précarité de l'emploi, la difficulté de mieux partager son temps entre l'activité professionnelle et la famille, la garde des enfants, les études, etc.

La charge des enfants n'est pas que matérielle ou financière. La présence d'enfants dans la famille se répercute sur les conditions de vie, la vie professionnelle, les loisirs, les temps libres; elle entraîne des responsabilités nouvelles à assumer. Le milieu environnant peut se modifier mais il n'agira qu'indirectement sur les attitudes et les désirs des individus. Conséquemment, les données extérieures du milieu et les dispositions psychologiques des individus et des couples se fondent en un tout intimement lié. Encore maintenant, on accorde une grande valeur à l'enfant. Celui-ci permet aux parents de s'affirmer, de se réaliser dans le présent et dans l'avenir. L'enfant comble également des besoins d'affection et donne l'occasion aux parents de faire preuve d'amour, de générosité et de gratuité. Toutefois, les besoins satisfaits par la présence d'enfants sont comblés par un nombre restreint d'enfants.

Cette conception de l'enfant comme réponse aux besoins psychologiques de ses parents ne permet pas d'expliquer totalement les raisons qui motivent toute une collectivité à adopter un modèle sensiblement uniforme relativement au nombre d'enfants désirés. On peut avancer que le nombre d'enfants par famille correspond à une image collective, à un modèle adopté par l'ensemble des individus. Les attitudes, pour leur part, relèvent des circonstances particulières ou de préférences individuelles, mais elles reflètent aussi la norme la plus répandue.

Sans contredit, la faible fécondité apparaît comme un fait de civilisation provenant d'un mouvement de limitation volontaire des naissances. Ce sentiment s'inscrit donc à la fois au niveau de la conscience collective et de la norme du groupe, et au niveau de la conscience individuelle, à partir du vécu de chacun et de ses préoccupations matérielles et psychologiques.

Cette analyse des sources de la réduction de la fécondité ne permet pas toutefois de savoir si le mouvement de baisse est terminé. L'enquête sur la fécondité au Québec,

réalisée en 1980, nous renseigne quelque peu à ce sujet[18]. Considérons les promotions de mariage des années 1976-1980. Ces promotions prévoient avoir 2,2 enfants en moyenne. En supposant que ces "prévisions" subiront une certaine réduction, on peut supposer que la descendance de ces promotions s'établira à 2,0 enfants. Si neuf femmes sur dix vivaient en couple (marié ou non marié légalement), la descendance par génération de femmes se situerait à 1,8 enfant, en moyenne. Cela représente un peu moins que la descendance estimée précédemment pour les générations 1945-1950, soit 1,9 enfant par femme. On ne peut être certain de ces estimations, mais c'est le mieux que l'on puisse faire dans l'état actuel des connaissances. D'autres indices d'ailleurs laissent entrevoir que la baisse pourrait être plus grande encore. Ainsi, il y a des tendances à la baisse de la fécondité pour les première et deuxième naissances: si c'était le cas, la proportion de couples demeurant sans enfant pourrait s'accroître. De plus, on ne sait pas très bien l'effet qu'aura la cohabitation: la fécondité des couples cohabitants sera-t-elle de beaucoup inférieure et la fréquence de la cohabitation a-t-elle atteint son maximum?

2.3 La migration

On sait que depuis le milieu des années 1960, le solde migratoire négatif que le Québec a connu a fortement contribué au ralentissement de la croissance démographique. En fait, le solde migratoire résulte de l'effet net de nombreux types de mouvements. Les gens qui viennent s'installer au Québec peuvent provenir des autres provinces ou de l'extérieur du Canada; les gens qui quittent le Québec peuvent avoir l'une ou l'autre destination. Pour mieux saisir le phénomène migratoire, il faut bien sûr examiner chacun de ces mouvements mais aussi les situer dans une perspective historique.

Les phénomènes migratoires comportent une dimension conjoncturelle importante et les variations d'une période à l'autre peuvent être très fortes. Cela vaut pour les sorties comme pour les entrées. Le Québec n'échappe pas à cette réalité. Ainsi, au

---

18. Evelyne Lapierre-Adamcyk, "Les aspirations...", p. 182-187.

siècle dernier, les Québécois ont quitté en très grand nombre soit pour trouver du travail en Nouvelle-Angleterre, (on estime qu'environ un million de Québécois ont émigré vers les États-Unis entre 1840 et 1930) soit pour participer au peuplement de l'Ouest canadien ou du Nord ontarien. Il en va de même pour l'immigration puisque le bassin d'immigrants potentiels varie dans le temps en fonction de la conjoncture socio-politico-économique des pays de départ et d'arrivée. Comme en général, pour un pays donné, il n'y a pas de lien entre émigration et immigration (les deux phénomènes étant indépendants l'un de l'autre) et qu'ici, en plus, la libre circulation des personnes est considérée comme un droit, il est très rare que les mouvements migratoires s'équilibrent, si ce n'est par hasard. On constate, au contraire, des variations assez considérables d'une période décennale à l'autre et même l'intérieur de chaque période.

La migration internationale du Québec affiche à chaque année, depuis la fin de la 2e guerre mondiale, un solde positif. Auparavant, les sorties de Québécois, vers l'étranger étaient presque toujours supérieures aux entrées. En ce qui concerne les migrations interprovinciales, le Québec est en déficit depuis très longtemps. Dans les années d'après-guerre, les entrées massives d'immigrants compensaient ou à peu près pour les pertes dans les échanges interprovinciaux. Au cours des 20 ou 25 dernières années cependant, la tendance s'est inversée. Les sorties "interprovinciales" ont augmenté pendant que les entrées "internationales" et "interprovinciales" diminuaient de sorte que le solde migratoire présente un déficit marqué. Dans les échanges migratoires, le Québec aurait perdu environ 6134 personnes par année en moyenne depuis 1961. Cela représente 128 824 personnes sur l'ensemble de la période.

La perte nette que le Québec a connue depuis 1961 peut être appréciée sous plusieurs facettes. On peut la mettre en rapport avec l'effectif de la population totale: pour une population de plus de six millions, on ne doit pas qualifier une perte nette de 128 824 personnes comme négligeable, mais ce n'est pas non plus très considérable (2% de la population actuelle). On peut aussi comparer cette perte avec ce qui s'est passé dans le reste du Canada qui a bénéficié d'un apport migratoire positif important. Dans cette optique, les échanges migratoires sont particulièrement défavorables au Québec, car ils contribuent à réduire son poids démographique dans le Canada. Finalement, il faut analyser la composition ethnolinguistique et socio-professionnelle des migrations.

Sur ce dernier aspect, on possède peu de données. Quant à la composition ethnolinguistique des échanges migratoires, les Québécois francophones sont beaucoup moins touchés par les pertes, de sorte que la migration contribue à renforcer leur majorité à l'intérieur du Québec. Nous reviendrons au chapitre suivant sur certaines incidences des migrations. Pour le moment, essayons de mieux connaître les phénomènes en présence.

C'est surtout dans ses échanges avec les autres provinces que le Québec est perdant. Entre 1961 et 1982, le solde migratoire interprovincial a été négatif pendant presque toute la période. Le Québec aurait perdu 19 089 résidants par an au profit des autres provinces. Pendant le même laps de temps, le Québec gagnait 12 954 personnes par an dans ses échanges avec l'étranger, gain insuffisant pour compenser les pertes interprovinciales.

2.3.1 L'immigration

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le gouvernement du Canada adopta une politique favorisant l'immigration. La prospérité des décennies 1950 et 1960, et à un moindre degré 1970, allait favoriser cette politique: près de cinq millions de personnes arrivèrent au Canada pour s'y établir.

Le Québec a accueilli au cours de la période 1946-1982 environ 950 000 immigrants, soit un peu plus de 26 000 par an. Le nombre d'immigrants fut particulièrement important dans les années 1950: en moyenne, il y en eut presque 33 000 par an. Par la suite, le nombre d'immigrants eut tendance à diminuer: il se chiffra en moyenne à 20 000 par an, de 1976 à 1981. Si le taux d'immigration par rapport à la population du Québec avait été le même qu'à la période 1951-1956, 48 000 personnes seraient arrivées à chaque année au Québec entre 1976 et 1981. La diminution a donc été considérable.

Depuis 1951, la proportion d'immigrants qui se destinaient au Québec a eu tendance à diminuer aussi. Entre 1951 et 1966, le Québec a reçu de 21 à 23% des immigrants qui arrivaient au Canada. Par la suite, la proportion a oscillé entre 15 et 19%. Le Québec

Tableau 4

Les estimations de la migration internationale et interprovinciale, Québec, 1961 à 1981

Année censitaire[a]	Migrations internationales			Migrations interprovinciales			Migration nette totale[b]
	Immigration	Émigration	Migration nette	Entrées	Sorties	Migration nette	
1961-1966c	24 579	12 185	12 394	43 709	47 680	-3 972	8 422
1966-1971c	33 350	15 211	18 139	39 025	63 572	-24 547	-6 408
1971-1976c	25 494	16 417	9 077	37 185	52 707	-15 522	-6 445
1976-1981c	19 965	8 688	11 277	24 652	55 951	-31 299	-20 022
1976-1977	25 699	8 327	17 372	28 867	55 233	-26 366	-8 994
1977-1978	16 877	10 557	6 320	23 945	70 374	-46 429	-40 109
1978-1979	14 602	10 316	4 286	25 524	56 408	-30 884	-26 598
1979-1980	23 255	8 047	15 208	22 018	51 994	-29 976	-14 768
1980-1981	19 393	6 192	13 201	22 905	45 746	-22 841	-9 640
1981-1982[d]	23 493	5 894	17 599	20 722	44 884	-24 162	-6 563
1962-1982 Total	540 435	268 400	272 035	743 574	1 144 436	-400 862	-128 827
Moyenne annuelle	25 735	12 781	12 954	35 408	54 497	-19 089	-6 134

a. De 1er juin d'une année au 31 mai de l'année terminale.

b. La migration nette totale qui apparaît dans ce tableau est basée sur la méthode dite des composantes de la migration, soit l'immigration et l'émigration, au niveau international, et les entrées et les sorties, au niveau interprovincial. C'est une méthode qui diffère notablement de celle utilisée au tableau 1. Il ne faut donc pas s'étonner du fait que les deux façons de procéder ne produisent pas des résultats identiques. La méthode utilisée ici présente l'avantage de renseigner sur les différents types de migrations. Les bases de données utilisées pour les deux tableaux sont également différentes: le recensement canadien pour le tableau 1 et les allocations familiales pour le présent tableau. Si l'on tient compte du fait que le recensement sous-évaluait la population québécoise de 3% en 1971 et de 2% en 1981 et que la méthode résiduelle (tableau 1) ne permet pas de comptabiliser l'immigration canadienne, on comprend mieux l'origine de tels écarts.

c. Moyenne annuelle.

d. Estimation postcensitaire.

Sources:
- Pour les périodes de 1961 à 1976: Statistique Canada, Les migrations internationales et interprovinciales au Canada, 1977-1978, Ottawa no 91-208 au cat., p. 40, sauf l'émigration internationale du Québec des périodes 1961-1966 et 1966-1971 qui a été obtenue en multipliant l'émigration canadienne par la part que représentait le Québec dans les sorties interprovinciales au Canada pour chacune de ces deux périodes. Il semble en effet que la méthode utilisée par Statistique Canada ait surestimé fortement l'émigration internationale du Québec au cours de ces périodes: voir à ce sujet, K.G. Basavarajappa, A Comparison of Preliminary Census Counts and The Preliminary Post-Censal Estimates 1981: Canada, Provinces and Territories, Statistique Canada, division de la démographie, 1982, document préliminaire.
- Pour la période 1976-1981 et pour 1981-1982: données transmises par Statistique Canada.

a donc reçu une proportion d'immigrants beaucoup moins grande que ce que sa population représentait dans la population canadienne. Autre phénomène important à souligner: le Québec retient moins bien ses immigrants que les autres provinces. Il est probable que les deux phénomènes trouvent leur explication dans la même cause fondamentale, soit la faiblesse relative de l'économie québécoise par rapport à l'économie canadienne.

L'impact quantitatif de l'immigration sur la population québécoise se traduit de plusieurs manières. Au total, les immigrants arrivés depuis 1945 et leurs descendants regroupaient 573 000 personnes en 1971, soit 9,5% de la population québécoise. Bien que relativement plus jeune que le reste de la population, la population "immigrée" influence peu l'âge moyen de la population québécoise. Par contre, l'immigration a fortement favorisé la diversification de la population du Québec. Dans les années 1960, le gouvernement canadien a supprimé progressivement les aspects discriminatoires de la politique d'immigration; ceci a entraîné des modifications majeures dans l'origine des immigrations. Alors qu'entre 1962 et 1967, 80% des immigrants arrivés au Québec provenaient des pays européens ou des États-Unis, cette proportion a atteint seulement 40% pour la période 1975-1981. Un plus grand nombre de pays qu'autrefois fournissent des immigrants et parmi ces pays, le Tiers monde est bien représenté: au cours des huit dernières années, le premier rang parmi les pays d'origine des immigrants fut toujours occupé soit par Haïti, soit par le Vietnam.

Autant sinon plus que l'origine des immigrants, leur impact sur la composition linguistique du Québec a attiré l'attention. La répartition des immigrants selon la connaissance linguistique n'a pas favorisé le groupe français: une plus grande proportion d'immigrants connaissaient l'anglais seulement[19]. De plus, une fois établis

---

19. On doit noter cependant que la position du français relativement à celle de l'anglais s'est améliorée depuis 1968. Parmi les immigrants admis au Québec pendant la période 1968-1974, 20,5% connaissaient le français seulement, mais 37,5% l'anglais seulement; au cours de la période 1975-1978, les proportions respectives étaient de 28,8% et 30,9%. La proportion d'immigrants qui connaissaient à la fois le français et l'anglais n'a guère bougé d'une période à l'autre, puisqu'elle est demeurée à 12%. Par ailleurs, la période 1979-1980 a été spéciale à cause du fort contingent de refugiés indochinois accueillis par le Québec et dont une proportion élevée ne connaissaient ni le français, ni l'anglais. Ceci a eu pour effet de réduire sensiblement la proportion d'immigrants qui connaissaient le français (21,7%) ou l'anglais (19,4%), ou les deux langues (9,3%).

ici, les immigrants de langue autre que l'anglais ou le français avaient une propension beaucoup plus forte à se diriger vers l'anglais que vers le français, en raison du pouvoir d'attraction de la langue anglaise.

2.3.2 Les migrations interprovinciales

Les échanges entre le Québec et les autres provinces concernent un nombre considérable d'individus. Selon l'estimation de Statistique Canada, 54 497 personnes ont quitté le Québec pour s'installer dans une autre province pendant que 35 408 faisaient le chemin inverse, en moyenne à chaque année, au cours de la période de vingt et une années, s'étalant entre 1961 et 1982. Au total, le Québec a donc été fortement perdant: le nombre de personnes qui ont quitté le Québec pour une autre province (les "sorties") a dépassé de 400 862 le nombre de personnes venant s'y installer (les "entrées"). Il s'agit d'une perte annuelle moyenne de 19 000 personnes.

Il semble que ce soit surtout les phénomènes d'ordre structurel qui expliquent l'émigration nette qui affecte les échanges entre le Québec et le reste du Canada. Le plus grand dynamisme économique de l'Ontario et le déplacement de l'activité économique vers l'Ouest du pays (l'Alberta surtout) sont largement responsables d'échanges aussi défavorables pour la croissance démographique du Québec. Même si les facteurs socio-politiques ont pu aussi entraîner le départ d'un certain nombre de personnes, il ne faudrait pas surestimer leur impact. Comme le note une étude récente de M. Termote et R. Fréchette[20], la situation migratoire du Québec avec les autres provinces a pu être influencée momentanément par la conjoncture socio-politique mais elle est revenue très vite à la normale par la suite. Ainsi, après les sommets de -35 841 et de -37 995 touchés en 1969-1970 et en 1970-1971 (pour ces deux années les sorties du Québec vers les autres provinces ont atteint respectivement les nombres de 72 000 et 72 600), les soldes des deux années suivantes montrent une réelle amélioration (-20 000 pour chaque année). Le même phénomène s'est produit après 1976: les fortes pertes des années 1977-1980 ont été suivies d'une amélioration sensible. Mais il y a d'autres facteurs telles la distance géographique et l'homogénéité linguistique qui interviennent de façon appréciable aussi et qui s'ajoutent au facteur économique parmi les facteurs principaux expliquant le niveau des soldes migratoires.

---

20. Marc Termote et Raymonde Fréchette, Les variations du courant migratoire interprovincial, Montréal, Institut national de la recherche scientifique, 1979, p. 187.

Les données des flux de migrations pour la période 1981-1982 permettent de cerner les provenances et destinations des migrants interprovinciaux du Québec. On s'aperçoit que l'Ontario domine les échanges migratoires entre le Québec et le reste du Canada: 58% des entrées du Québec sont venues de l'Ontario et 59% des sorties se sont dirigées vers cette province. C'est avec l'Ontario que le déficit interprovincial du Québec a été le plus important cette année-là. Ce déficit a atteint 14 354 personnes, soit 59% du déficit interprovincial du Québec. Par ailleurs, on se rend compte de l'attrait exercé par le développement économique de l'Ouest par le fait que, dans ses échanges avec l'Alberta et la Colombie-Britannique, le Québec a subi une perte nette de près de 8 000 personnes. L'attrait de l'Ouest sur ceux qui quittent le Québec serait en même temps un signe que l'éloignement de cette région ferait moins obstacle à l'émigration des Québécois.

Les différences culturelles et linguistiques entre le Québec et le reste du pays jouent un rôle majeur dans les migrations interprovinciales du Québec. Ce sont sans doute ces différences qui expliquent que le Québec compte assez peu dans l'ensemble des migrations interprovinciales au Canada (en 1981-1982, les entrées au Québec ne représentaient que 6% des entrées totales au Canada, et les sorties que 13%). La distance culturelle et linguistique entre le Québec et le reste du pays serait aussi à l'origine des comportements très différents que l'on observe entre les anglophones et les francophones dans les migrations provinciales du Québec. Ainsi, au cours de la période 1971-1976, le taux de sortie des Québécois de langue maternelle anglaise a été 14 fois supérieur à celui des Québécois de langue maternelle française[21]. Réciproquement, la propension à se diriger vers le Québec était beaucoup plus forte chez les francophones des autres provinces que chez les Canadiens non francophones. Il résulte de ces différences de comportement appréciables que la composition linguistique des migrants interprovinciaux a été favorable au groupe francophone du Québec. En effet, alors que le groupe de langue maternelle anglaise subissait une perte nette de 52 000 personnes dans ses échanges avec le reste du Canada, le groupe francophone ne perdait que 4 100 personnes. Au cours de la période 1976-1981, cette perte nette a doublé pour les anglophones (-106 000), mais elle a plus que quadruplé pour les francophones (-18 000).

---

21. Réjean Lachapelle et Jacques Henripin, La situation démolinguistique au Canada, Montréal, L'Institut de recherches politiques, 1980, p. 198-201.

La baisse de la fécondité et le déficit migratoire ont provoqué un ralentissement marqué dans l'accroissement total de la population québécoise. Il importe maintenant de se demander ce que signifient ces tendances récentes par rapport à l'évolution démographique future.

2.4 Les perspectives démographiques à long terme

Les perspectives démographiques présentées dans cette section n'ont pas la prétention d'annoncer ce qui se passera plus tard, mais visent à renseigner sur les caractéristiques de l'évolution de la population dans le cas où certaines hypothèses se réaliseraient. Les hypothèses de base (elles concernent la mortalité, la fécondité et la migration externe) ont été choisies en fonction de leur vraisemblance et ne reflètent donc pas des situations extrêmes. C'est pourquoi bien d'autres scénarios possibles auraient pu être présentés.

L'hypothèse de mortalité choisie suppose la poursuite de la baisse des risques de décès selon l'évolution observée au cours de la période 1971-1976. L'espérance de vie atteindrait, en 2001, 71,0 années pour le sexe masculin et 79,5 années pour le sexe féminin. Le gain par rapport à 1981 serait donc très modeste: 0,3 an pour le sexe masculin et 1,0 an pour le sexe féminin. À la lumière des espérances de vie calculées pour l'année 1981, notre hypothèse principale touchant la mortalité apparaît bien conservatrice. Il nous a donc semblé utile de poser une seconde hypothèse qui s'appuierait sur une évolution beaucoup plus favorable de la mortalité: nous la présenterons un peu plus loin.

Le niveau de la fécondité future des trois scénarios principaux est représenté par trois hypothèses. Dans deux cas, le niveau choisi est inférieur au seuil de remplacement des générations. Une hypothèse propose un niveau de fécondité de 1,8 enfant par femme: cela correspond à la descendance finale estimée pour la génération 1953-1954[22]. La seconde suppose que la baisse se poursuivra, chaque femme n'ayant en moyenne que 1,6

---

22. Il s'agit de la génération la plus jeune pour laquelle on peut estimer la descendance finale.

enfant. Finalement, il apparaît important de considérer l'hypothèse de remplacement des générations, soit 2,1 enfants par femme. Étant donné la poursuite de la diminution de la fécondité (1,5 enfant par femme en 1982), nous avons fait un scénario supplémentaire avec une hypothèse de fécondité encore plus faible (1,4 enfant par femme).

Les trois hypothèses migratoires ont été établies en tenant compte de deux horizons: 1991 et 2001. La première hypothèse suppose des conditions socio-économiques médiocres: le solde s'améliore en atteignant - 8 000 en 1991 (moyenne de -17 500 par an entre 1981 et 1991, ce qui est inférieur au solde moyen de -20 022 observé au cours de la période 1976-1981[23]), puis il conserve le niveau de -8 000 durant tout le reste de la période de projection. La seconde hypothèse, semblable à la première pour la période de 1981-1991, prévoit cependant une amélioration des conditions socio-économiques par la suite puisque le solde deviendrait nul à partir de l'an 2001. Enfin, dans la troisième hypothèse, des conditions socio-économiques nettement meilleures feraient que le solde deviendrait nul dès 1991 (moyenne de -13 000 pendant la période 1981-1991, ce qui est semblable à ce qui a été estimé pour la période 1971-1981[23] et s'élèverait à 12 000 en l'an 2001 pour rester constant dans les années ultérieures. Le tableau 5 résume les hypothèses à la base des trois scénarios retenus.

La situation de départ est la population estimée pour l'année 1981[23]. Le tableau 5 décrit les grandes étapes de l'évolution de la population selon chacun des scénarios retenus.

Dans les deux premières décennies, tous les scénarios affichent un accroissement positif. Dans le scénario A, la population atteindrait un maximum de 6 787 451 personnes aux alentours de l'an 2005, puis commencerait à décroître sous l'effet combiné d'un solde migratoire négatif et d'une fécondité sous le seuil de remplacement. La population du scénario moyen augmenterait jusqu'en 2015 au niveau de 7 077 226, puis elle décroîtrait à cause du faible niveau de fécondité, le solde

---

23. Voir le tableau 4.

Tableau 5

Les hypothèses de base des scénarios retenus

	Taux de fécondité	Migration nette
Niveau initial	1,7	-26 251
Scénario A	1,6[a]	-8 000 [a]
Scénario B	1,8[a]	0 [b]
Scénario C	2,1[a]	12 000 [b]

a. Ce niveau serait atteint en 1991 et conservé par la suite.

b. Ce niveau serait atteint en 2001 et conservé par la suite.

Tableau 6

L'évolution de la population totale du Québec, 1981 à 2051, selon trois scénarios

Période	Population totale au début de la période selon trois scénarios			Taux d'accroissement annuel moyen par période (pour mille)		
	A	B	C	A	B	C
1981-1991	6 417 434[a]	6 417 434	6 417 434	4,3	5,1	6,9
1991-2001	6 697 454	6 749 558	6 871 712	1,3	3,3	6,9
2001-2011	6 785 721	6 977 473	7 360 700	-1,4	1,2	5,1
2011-2021	6 688 321	7 064 827	7 747 442	-3,8	-0,2	4,7
2021-2031	6 437 764	7 048 903	8 123 508	-7,6	-3,3	2,5
2031-2041	5 965 716	6 823 772	8 325 876	-10,9	-5,5	1,0
2041-2051	5 348 758	6 459 245	8 413 133	-12,8	-6,1	1,4
2051	4 704 400	6 078 771	8 532 418			

a. Le chiffre officiel de la population recensée au Québec en 1981 n'était pas connu au moment où les projections ont été effectuées. La population ayant servi de base aux projections sous-estime de 21 000 personnes la population recensée.

Graphique 1 — ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE POUR LES TROIS SCÉNARIOS, QUÉBEC, 1981 À 2051

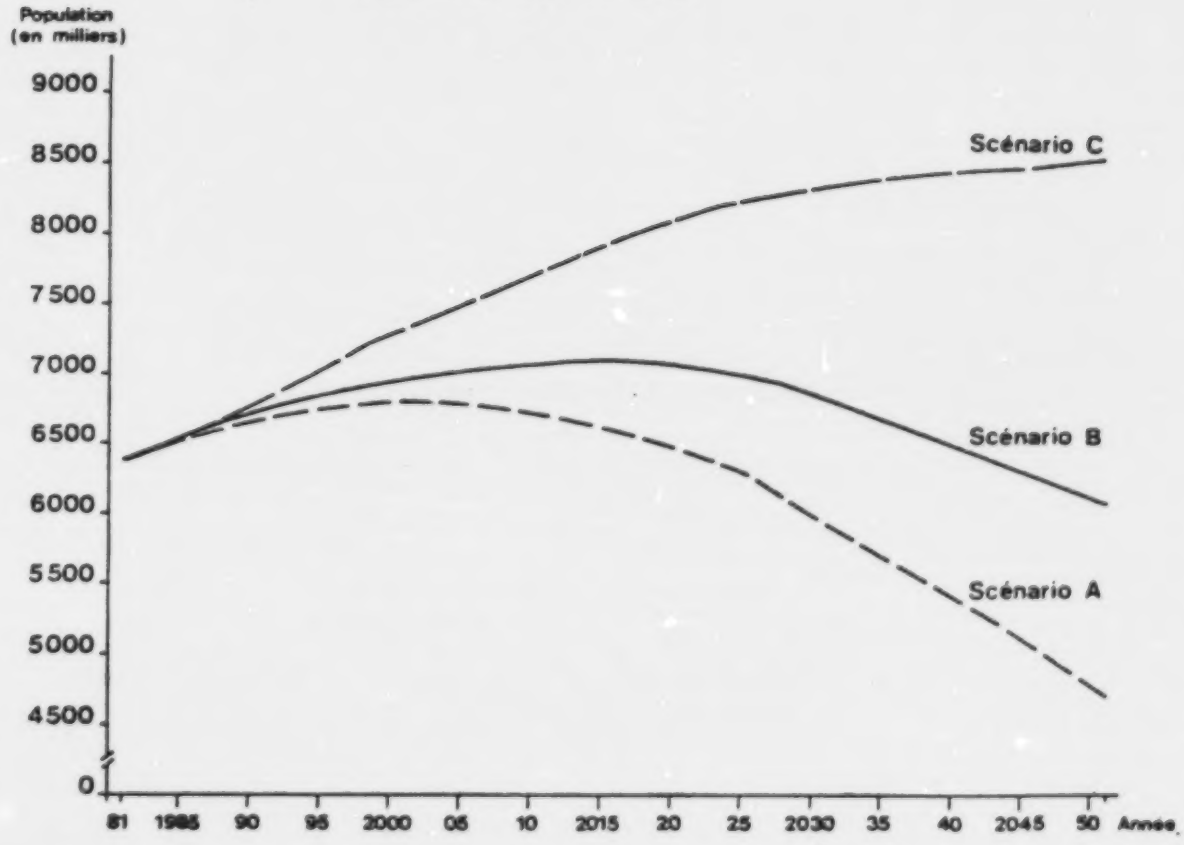

migratoire étant nul. Selon le scénario C, la population connaîtrait à long terme une légère croissance grâce à un solde migratoire positif. Concernant ce dernier scénario, il demeure plausible si on se fie à la théorie des cycles de la fécondité d'Easterlin.

En dépit d'hypothèses qui n'apparaissaient pas trop éloignées l'une de l'autre, il y aurait un écart considérable au niveau de l'effectif de la population à la fin de la période de projection. En 2051, la population totale atteindrait 4 704 400 selon le scénario A, et 8 532 418 personnes selon le scénario C, soit une différence de 81,4%. Par rapport à l'effectif de départ, 6 417 434 personnes en 1981, il y aurait une diminution de 26,7% dans le scénario A et une augmentation de 33,0% dans le scénario C; la baisse ne serait que de 5,6% dans le cas du scénario moyen.

Nous ne savons évidemment pas lequel de ces scénarios a le plus de chances de se réaliser. L'horizon retenu est très lointain et il peut se passer bien des revirements d'ici là. Cependant, on se rend compte du cheminement que suivrait la population québécoise si elle suivait les hypothèses retenues.

L'horizon envisagé ici peut paraître excessivement lointain pour certains. Il est évident que plus l'horizon s'éloigne, plus l'incertitude grandit. Cependant, seul un horizon très éloigné permet de voir se réaliser les effets contenus implicitement dans les hypothèses. C'est ainsi que malgré une fécondité sous le seuil de remplacement, les scénarios A et B bénéficient d'un accroissement naturel positif pendant de nombreuses années (jusqu'en 2004 et 2015, respectivement). Le scénario C, de son côté, profite d'un accroissement naturel positif jusqu'en 2030 même si sa fécondité aura été inférieure au remplacement des générations jusqu'en 1991, puis équivalente à ce niveau par la suite. Notons qu'avec une fécondité encore plus faible que dans le scénario A (1,4 au lieu de 1,6 enfant par femme), l'accroissement naturel négatif surviendrait dès l'année 2001.

Le long délai que mettent les hypothèses de fécondité choisies à se répercuter sur l'ensemble des caractéristiques de la population provient de la grande inertie des phénomènes démographiques. On sait qu'en raison de la forte natalité passée, la structure par âge actuelle du Québec est encore relativement jeune. Pendant de nombreuses années, cette structure jeune restera favorable à l'accroissement naturel,

car elle soutiendra le nombre de naissances tout en limitant le nombre de décès. Le vieillissement qui découlera de la faible fécondité sera moins favorable à la natalité et entraînera plus de décès, mais ce vieillissement mettra beaucoup de temps avant de se réaliser complètement. Les transformations de la structure par âge auront donc un effet considérable sur l'accroissement naturel de la population québécoise. Quelles seraient donc les modifications que pourrait subir la répartition par âge à long terme?

Voyons en premier lieu les variations des effectifs aux jeunes âges. Seul le scénario C permet de maintenir les effectifs du groupe 0-19 ans au-dessus de deux millions. Dans le cas du scénario A, la baisse serait assez prononcée dès avant l'an 2001 et elle se poursuivrait par la suite.

Quant au groupe 20-64 ans, il serait plus nombreux en l'an 2001 qu'en 1980, dans les trois scénarios. Par la suite, la baisse serait assez forte dans le scénario A, mais modeste en B, alors qu'en C il y aurait poursuite de l'augmentation. De plus, on remarque un vieillissement interne au groupe (diminution des 20-44 ans au profit des 45-64 ans) qui fait de ce groupe une charnière entre les plus jeunes et les personnes âgées.

Quel que soit le scénario, le nombre de personnes âgées connaîtrait un très fort accroissement. D'un effectif initial de 554 815 personnes, il atteindrait au minimum 1 221 000 en 2051 (scénario A). L'évolution du nombre de personnes âgées constitue une des tendances lourdes des prochaines décennies. En analysant la structure par âge, on peut voir que les plus jeunes (0-19 ans) ne seraient pas les seuls à voir leur importance relative diminuer, le groupe 20-44 ans aussi. De plus, il existe différentes étapes dans le vieillissement démographique. Dans une première étape, le groupe 45-64 ans accroît sa part en même temps que les plus âgés. Par la suite, seul le groupe de 65 ans et plus accroît son importance relative.

Cette évolution commune ne doit pas faire oublier les différences importantes qui existent entre les scénarios. Les scénarios A et C représentent les cas extrêmes envisagés jusqu'ici. En 2051, la population du scénario A serait formée de 18,4% de jeunes et de 26,2% de personnes âgées, alors que dans le scénario C la situation serait

TABLEAU 7

La répartition de la population par groupe d'âge en 2001 et en 2051, selon trois scénarios

	Nombres absolus (en milliers)				Nombres relatifs (pour 100)			
		2001				2001		
	1980	A	B	C	1980	A	B	C
0-19 ans	2 055	1 674	1 835	2 107	32,1	24,7	26,3	28,6
20-44 ans	2 553	2 500	2 522	2 605	39,9	36,8	36,2	35,4
45-64 ans	1 230	1 740	1 746	1 767	19,2	25,6	25,0	24,0
65 ans et plus	555	873	874	882	8,7	12,9	12,5	12,0
Tous âges	6 394	6 786	6 977	7 361	100,0	100,0	100,0	100,0
		2051				2051		
		A	B	C		A	B	C
0-19 ans		865	1 331	2 235		18,4	21,9	26,2
20-44 ans		1 354	1 886	2 812		28,8	31,0	33,0
45-64 ans		1 265	1 562	2 043		26,9	25,7	23,9
65 ans et plus		1 221	1 300	1 443		26,0	21,4	16,9
Tous âges		4 704	6 079	8 532		100,0	100,0	100,0

Graphique 2 — ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR GRAND GROUPE D'ÂGE POUR LES TROIS SCÉNARIOS PRINCIPAUX, QUÉBEC, 1980 À 2051

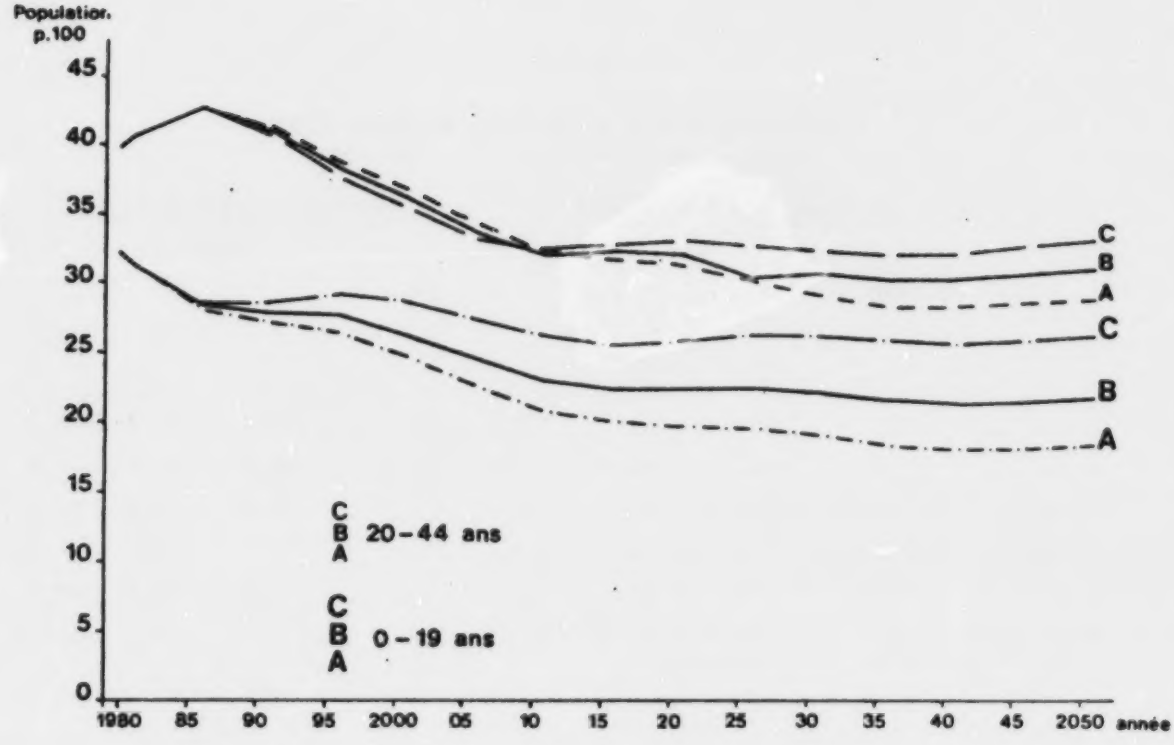

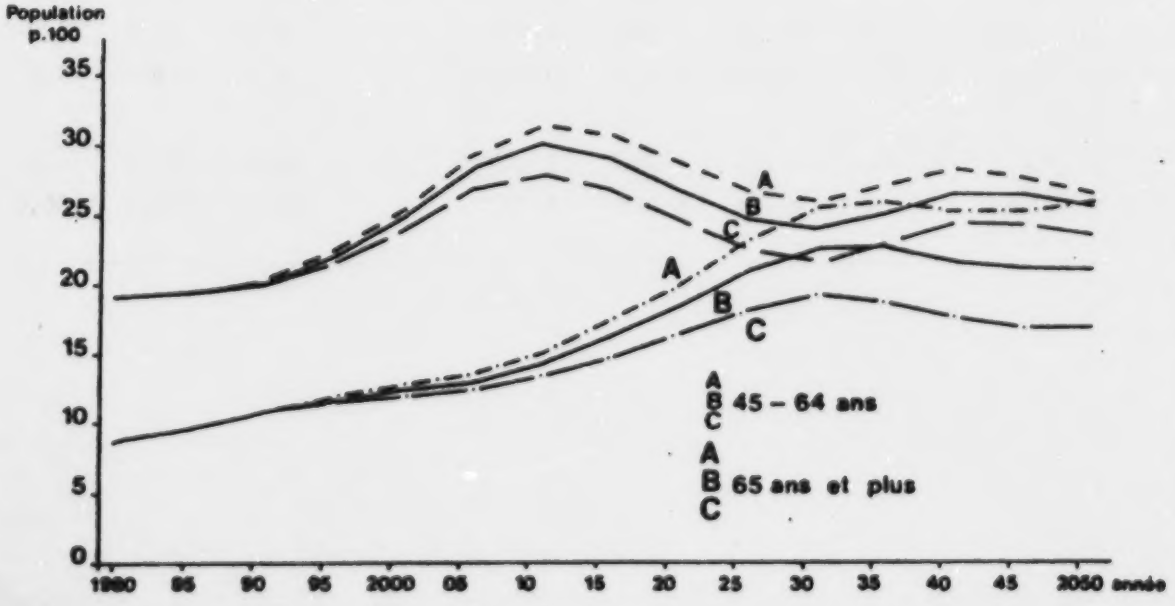

Source: OPDQ 1982

OPDQ 1982

presque inversée, puisque ces groupes représenteraient respectivement 26,0% et 16,9% de la population totale. Dans la population à faible fécondité et solde migratoire négatif (A), il y a 141 personnes âgées pour 100 jeunes en 2051, comparativement à 27 en 1980. Ainsi, la population du scénario A serait plus de cinq fois plus veille que celle de 1980. En comparaison, celle du scénario C ne serait qu'un peu plus de deux fois plus vieille (65 personnes âgées pour 100 jeunes).

En outre, il faut rappeler que notre hypothèse de mortalité est plutôt conservatrice. Nous avons fait un scénario supplémentaire dans lequel l'espérance de vie atteindrait, en 2051, 80,5 ans pour le sexe masculin et 85,8 ans pour le sexe féminin. Si les hypothèses de fécondité et de solde migratoire étaient semblables à celles du scénario B, l'effectif de la population serait de 10% plus élevé que dans ce scénario et le vieillissement y serait plus prononcé: la proportion de personnes âgées dans la population totale s'élèverait, en 2051, à 25,5% en comparaison de 21,4% (scénario B). Par conséquent, si jusqu'à présent la baisse de la mortalité, répartie à peu près également sur tous les âges, a peu affecté la distribution de la population selon l'âge, il pourrait en être autrement dans le futur, car des progrès importants contre la mortalité ne devraient se faire que pour les âges avancés, accentuant du même coup le vieillissement attribuable à la chute de la natalité.

Le phénomène de la féminisation du troisième âge est déjà un fait accompli: en 1981, on retrouvait 59% de femmes parmi les personnes de 65 ans et plus, et encore un peu plus dans le groupe 75 ans et plus (63% de femmes). Cette situation ne devrait pas changer beaucoup (dans le scénario B, on retrouve en 2051 les mêmes proportions de femmes dans ces deux groupes de personnes âgées). Pour qu'il y ait féminisation plus prononcée, il faudrait que l'écart d'espérance de vie entre sexe féminin et sexe masculin s'élargisse davantage, ce qui n'a pas été envisagé ici.

2.5 Conclusion

En guise de conclusion, il convient de souligner les éléments positifs qui se dégagent de l'étude de l'évolution démographique du Québec et les tendances qui paraissent préoccupantes.

Le Québec est parvenu à un nombre respectable d'habitants si on le compare à ses voisins immédiats. En effet, l'effectif de la population québécoise (6 438 405) atteint la moitié de celui de la population des États de la Nouvelle-Angleterre (12 348 000, en 1980), les trois quarts de celui de la population ontarienne (8 625 000) et presque trois fois celui des provinces maritimes réunies (2 234 000). Le Québec doit en grande partie à ses propres ressources l'accroissement démographique remarquable qu'il a connu depuis l'arrivée des premiers colons français. De plus, depuis le début de la colonisation de la Nouvelle-France se sont joints à la souche française initiale de nombreux autres groupes qui contribuent aujourd'hui à la diversité et au dynamisme du Québec. Par ailleurs, les politiques linguistiques actuelles assurent que l'immigration ne soit pas à terme un facteur de déséquilibre dans la répartition entre groupes linguistiques.

La situation démographique présente révèle que le Québec a intégré le régime démographique des sociétés modernes. Pour la mortalité, le Québec se compare aux autres pays industrialisés. En ce qui concerne les succès remportés aux dépens de la mortalité infantile, il se situe dans les premiers rangs. Cela est d'autant plus remarquable que, jusqu'à tout récemment, il se classait très défavorablement.

On peut aussi considérer qu'une plus grande maîtrise de leur fécondité a permis aux familles d'augmenter leur bien-être.

Les phénomènes démographiques s'appuient donc sur un certain nombre d'aspects que l'on peut qualifier de positifs. Toutefois, ces acquis ne sont pas sans être accompagnés d'un certain nombre de préoccupations:

- D'abord, le remplacement de la population n'est plus assuré. On a vu qu'à long terme le niveau actuel de fécondité se traduit par un accroissement naturel négatif. Cette éventualité pourrait se réaliser dans une vingtaine d'années si la fécondité demeurait au niveau de l'indice synthétique en 1981 (1,6 enfant par femme en moyenne); mais elle pourrait survenir encore plus tôt, si la fécondité descendait encore un peu comme le laissent supposer les données préliminaires

de 1982. Les incertitudes quant à l'évolution démographique future ne semblent pas se situer entre une forte croissance positive par rapport à une croissance nulle, mais plutôt entre une décroissance par rapport à une croissance nulle ou légère.

- La population québécoise vieillera rapidement. Bien sûr, comme dans le cas de la croissance de la population, on ne peut plus revenir à la situation passée. Mais le vieillissement peut être relativement différent d'un scénario de population à un autre, même avec des niveaux de fécondité très bas.

- Malgré les progrès généraux de l'espérance de vie dont il faut se féliciter, il existe toujours de grandes inégalités devant la mort entre les différents groupes qui composent la population québécoise.

- En ce qui concerne la fécondité, on peut se demander s'il faut prévoir une nouvelle baisse du nombre d'enfants par femme. Même si d'une façon générale les couples désirent toujours des enfants si l'on se fie aux enquêtes récentes, deux phénomènes nouveaux ne sont pas sans laisser place à une certaine appréhension. D'une part, on observe de nouvelles attitudes à l'égard de la stérilisation qui a pris de l'ampleur et se pratique de plus en plus jeune. D'autre part, les nouveaux comportements matrimoniaux pourraient prendre dans l'avenir une importance particulière en regard de la fécondité. Les jeunes couples qui cohabitent ont une fécondité inférieure aux couples légalement mariés, mais on ne sait pas s'il s'agit simplement d'un retard dans leur fécondité. Si ce n'est pas le cas, la fécondité québécoise pourrait diminuer encore compte tenu de l'importance de plus en plus grande de la cohabitation.

- Depuis un peu plus d'une quinzaine d'années, le solde migratoire exerce un rôle négatif dans l'accroissement de la population; c'est, en partie, ce phénomène qui explique la perte de poids démographique du Québec dans le Canada.

Ce sont là quelques-unes des interrogations importantes suscitées par l'évolution démographique décrite dans le présent texte. Le prochain chapitre permettra de dégager d'autres interrogations, en particulier quant aux incidences de l'évolution en cours ou prévue.

CHAPITRE 3

LES INCIDENCES DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

L'évolution démographique en cours au Québec a des répercussions importantes dans l'ensemble de la société. Au cours de la dernière décennie, ses effets se sont manifestés clairement dans plusieurs domaines: que l'on pense aux perturbations causées par la réduction des effectifs scolaires dans le système d'éducation ou aux pressions provoquées par l'arrivée sur le marché du travail des générations nombreuses nées dans les années 1950 et au début des années 1960.

Mais l'identification des incidences de l'évolution démographique ne se fait pas toujours facilement. La première difficulté découle de la grande inertie des phénomènes démographiques qui oblige à adopter une perspective à long terme; or, les incertitudes sont d'autant plus grandes que l'horizon est éloigné. La seconde difficulté provient de la nouveauté de l'évolution démographique prévue. Il existe bien sûr des populations dont le vieillissement est plus accentué qu'au Québec. Mais l'évolution prévue entraînera le Québec, au même titre que la plupart des sociétés industrialisées, vers un vieillissement encore jamais vu. Une autre difficulté majeure est liée au fait qu'il est pratiquement impossible de retracer l'impact qu'aurait l'évolution du seul facteur démographique dans divers secteurs de la vie de la société québécoise, ceux-ci obéissant à des influences multiples. Il existe en outre de nombreuses interactions entre l'évolution démographique et l'évolution d'autres facteurs qui font que le facteur démographique est loin d'évoluer de façon autonome.

Malgré toutes ces difficultés, il demeure important d'essayer d'identifier les principales incidences de l'évolution démographique. Le degré de certitude varie d'un domaine à un autre évidemment, la technique d'analyse diffère aussi beaucoup. Parfois, des calculs précis peuvent être faits; dans d'autres cas, il s'agit d'incidences qualitatives qui ne se prêtent pas à des calculs mais n'en sont pas moins importantes.

Il faut distinguer entre deux séries d'incidences. D'un côté, l'évolution démographique a des incidences générales sur l'ensemble de la société. On peut les regrouper sous cinq thèmes: les incidences culturelles, politiques, sociales, économiques et régionales. Ces incidences générales concernent entre autres l'État, car elles posent des problèmes généraux de société à l'égard desquels il doit exercer sa responsabilité générale de prévision et elles peuvent avoir des répercussions sur le fonctionnement

des services publics. D'un autre côté, on retrouve des incidences spécifiques qui affectent les grands programmes de l'État (éducation, santé, sécurité du revenu...).

3.1 Les incidences culturelles

Après avoir connu une diminution de sa proportion dans la population québécoise, le groupe de langue maternelle française est revenu en 1981 au niveau observé en 1951, soit 82,4%. Pendant cette période, les allophones ont accru leur part de 3,7 à 6,6%. C'est donc le groupe de langue maternelle anglaise qui a connu une perte puisque sa proportion est passée de 13,8 à 11,0%. Ce sont les échanges migratoires qui, on l'a vu au chapitre précédent, ont désavantagé le groupe anglophone; par contre, la mobilité linguistique a largement favorisé ce groupe. La politique linguistique du Québec a été adoptée dans le but de renverser ce dernier phénomène, en essayant de protéger et d'améliorer la position du français dans les milieux de travail et les milieux scolaires.

C'est vers le milieu des années 1960 que les inquiétudes face à l'avenir du français, particulièrement dans la région de Montréal, se sont manifestées. En effet, la surfécondité des francophones disparaissait, pendant que les forts contingents d'immigrants arrivés au Québec dans les années 1950 et au début des années 1960 se dirigeaient surtout du côté de la langue anglaise. Le recensement de 1981 a permis de constater que les transferts linguistiques sont encore largement favorables à l'anglais. On sait cependant que la proportion d'enfants allophones fréquentant l'école primaire anglaise a diminué considérablement: de 84% en 1971-1972 à 41% en 1982-1983. On peut donc penser que les transferts linguistiques se feront dans un avenir plus ou moins rapproché en respectant davantage l'équilibre linguistique du Québec.

En 1971, 96% des Québécois de langue maternelle française étaient d'origine ethnique française; 95% des Québécois utilisant le français au foyer avaient une origine ethnique française et 98% d'entre eux étaient de langue maternelle française. Il y avait donc une forte correspondance entre ces trois groupes. La législation et le caractère francophone de la société québécoise vont permettre à la majorité de compter de plus en plus sur l'apport de personnes d'origines ethniques et de langues maternelles variées. La majorité francophone doit voir dans une telle évolution un

appel pressant à l'ouverture et à l'accueil. Il s'agit là d'une source d'enrichissement culturel de premier plan.

Le renforcement du fait français au Québec pourra favoriser le rapprochement entre la majorité et les autres groupes culturels. Le groupe anglophone ne doit pas être considéré comme communauté culturelle au même titre que les autres minorités québécoises: il a des racines profondes ici et a ouvert au peuplement certaines régions; de plus, il a fortement contribué avec la majorité francophone à l'avènement du Québec moderne. Le groupe anglophone a été fortement ébranlé par les bouleversements socio-politiques survenus au Québec au cours des deux dernières décennies. Depuis 1966 au moins, il subit des pertes migratoires importantes avec les autres provinces et, à long terme, il ne pourra plus profiter comme auparavant des transferts linguistiques provenant des autres groupes linguistiques québécois. Pourtant, la vigueur de la communauté anglophone ne fait aucun doute. Elle est solidement établie sur le plan économique, elle dispose de nombreuses institutions (hôpitaux, écoles, universités, postes de radio et de télévision) et elle a une vie intellectuelle et culturelle très riche. Dans le passé, les anglophones se percevaient avant tout comme faisant partie de la majorité anglophone du Canada. Il est clair cependant que l'affirmation du caractère français de la société québécoise les oblige à se redéfinir et à établir de nouveaux liens avec la majorité. Nul doute qu'il pourra en résulter à long terme un effort de compréhension et d'interrelations entre les "deux solitudes".

Bien des Québécois ne sont pas d'origine française ou de pays francophones, ni des Îles britanniques ou des pays anglophones. Ils sont d'origine italienne, juive, grecque, allemande, asiatique, pour ne fournir que quelques exemples. A l'exception des Haïtiens, d'une partie des Italiens et des Asiatiques, ces Québécois ont pour la plupart choisi l'anglais comme langue d'usage; on les considère souvent comme des anglophones. Mais leur langue maternelle est souvent autre que l'anglais et plusieurs d'entre eux n'ont ni le français ni l'anglais comme langue d'usage. Ces Québécois se rattachent à des communautés culturelles qui ont leur vie propre. Moins bien connues que la communauté anglophone, ces communautés expriment leur vitalité dans des journaux, des associations, des centres culturels, des quartiers particuliers. Elles vont

continuer à apporter à l'ensemble de la société québécoise, particulièrement dans la région montréalaise, une grande diversité culturelle. L'affirmation du fait français au Québec n'empêchera pas le dynamisme des communautés de s'exprimer. Mais de plus en plus c'est la culture de tradition française et la langue française qui servira de foyer de convergence pour les diverses communautés du Québec. Il devrait en découler un rapprochement plus grand entre les diverses communautés culturelles autres que francophone ou anglophone et la majorité.

En même temps qu'il se produira un renforcement du caractère français au Québec, il serait paradoxal que la majorité francophone ne trouve pas en elle-même la capacité de se renouveler. Pourtant, c'est ce qui risque d'arriver compte tenu du niveau actuel de fécondité. On a vu au chapitre précédent que la disparition de l'accroissement naturel de la population québécoise découle directement d'une fécondité qui n'assurerait plus le remplacement des générations. Pour une évolution qui correspondrait au scénario B, dans lequel la fécondité se stabilise à 1,8 enfant par femme, la population atteindrait un effectif maximum de 7 077 226 en l'an 2015 et se mettrait à diminuer par la suite jusqu'à 6 078 771 en 2051 (fin de la période de projection mais non de la décroissance). Dans le cas du scénario A dans lequel la fécondité se stabilise à un niveau plus bas, soit 1,6 enfant par femme, l'accroissement naturel ne serait positif que jusqu'en l'an 2004, après quoi les décès surpasseraient les naissances. Un déficit des naissances sur les décès surviendrait encore plus rapidement avec une fécondité plus faible, ce qui n'est pas du tout à rejeter, l'indice synthétique de l'année 1982 ayant touché moins de 1,6 enfant par femme.

Bien des possibilités peuvent survenir en réponse à un accroissement naturel négatif. On peut imaginer qu'une telle situation susciterait à plus ou moins long terme un solde migratoire positif. Devant une telle éventualité, et ne sachant pas de quels mouvements migratoires proviendrait ce solde positif, on conçoit facilement que le Québec cherche à conserver la maîtrise la plus complète possible sur la législation linguistique.

Par ailleurs, il ne s'agit pas seulement de vouloir qu'une langue se maintienne et s'épanouisse, il faut au fond assurer aussi la permanence d'une culture. Dans cette

optique, la fécondité sous le seuil de remplacement pose à la société québécoise, et plus particulièrement à la majorité francophone, un problème majeur, puisqu'elle se trouverait alors ébranlée dans son fondement même. Après avoir accentué le caractère français de leur société, les francophones trouvent à l'intérieur d'eux-mêmes une nouvelle source d'inquiétude.

3.2 Les incidences politiques

L'influence du Québec dans l'ensemble du Canada s'exerce de différentes manières dont la plus visible est sûrement la représentation électorale au Parlement fédéral, représentation qui dépend directement du poids démographique. Si on se base sur cet indice, le Québec occupera moins d'espace politique dans l'ensemble du Canada.

Depuis le début de la Confédération, la répartition de la population selon les grandes régions canadiennes a subi plusieurs modifications. A titre d'exemple, les trois provinces maritimes[1] ayant signé le pacte confédératif en 1867 ou peu après ont vu leur part fondre de 20,8% en 1871, à 6,8% en 1982. L'expansion de la population canadienne s'est faite vers l'ouest, en même temps que s'ouvraient de nouveaux territoires à la colonisation. Par rapport à ce qu'ont vécu les provinces maritimes, la diminution du poids du Québec au cours de cette période de plus d'un siècle (de 32,3 à 26,3%) apparaît plutôt modérée.

Depuis 1966, l'inquiétude s'est cependant manifestée en maintes occasions, à cause même de la rapidité avec laquelle le poids du Québec diminuait. En l'espace d'une quinzaine d'années, le Québec a perdu plus de 2,5 points de pourcentage. Il s'agit d'une diminution significative qui est essentiellement attribuable au facteur migratoire. En effet, depuis 1966, l'accroissement naturel du Québec a différé très peu de celui du Canada. Par contre, pendant que le Québec subissait une perte migratoire nette de

---

1. L'Île-du-Prince-Edouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

171 000 personnes, le reste du Canada bénéficiait d'un gain de 1 533 000 personnes[2]. C'est cette différence très considérable qui rend compte de la diminution de l'importance relative du Québec dans le Canada.

Pour que le Québec n'ait pas connu une réduction de sa part relative, et en supposant que le Canada ait eu le même solde migratoire, il eut fallu que les échanges migratoires fournissent au Québec un apport net de 393 300 personnes: il s'agit d'un écart de 564 236 personnes par rapport à ce qui s'est réellement passé. Compte tenu de la composition ethnolinguistique de la migration internationale, un tel courant migratoire aurait produit une diminution de la proportion de francophones au Québec. Cette diminution aurait pu cependant n'être que temporaire, compte tenu de l'effet à long terme des lois linguistiques en faveur du français.

Qu'en sera-t-il dans l'avenir? Selon les projections les plus récentes de Statistique Canada, la part que représente la population québécoise pourrait diminuer encore dans les deux prochaines décennies pour se situer entre 23% et 24%[3]. Dans le cas de la projection qui se rapproche le plus de notre scénario moyen (B), la part du Québec atteindrait 24%, en 2001. Les migrations seraient toujours à la source de cette diminution, car si le solde migratoire de chaque province était nul, le Québec augmenterait légèrement son poids démographique à 27%.

3.3 Les incidences sociales

On se place ici du point de vue des relations entre le changement démographique et la culture prise au sens très large du terme: quel type de société et de civilisation produira le Québec (et plus globalement, tout l'Occident), à partir des défis que lui impose le vieillissement de la population?

---

2. Pour le Québec, voir le tableau 3. Pour le reste du Canada, il s'agit d'estimations basées sur les données de Statistique Canada (Les migrations internationales et interprovinciales au Canada, 1977-78, Ottawa, no 91-208 au cat. et données transmises par Statistique Canada).

3. Il s'agit des proportions qui découlent des projections principales de Statistique Canada (Projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1976-2001, Ottawa, no 91-520 au catalogue, 1979).

L'Occident a débouché au lendemain des premiers succès de la révolution industrielle sur une ère de croissance économique, qui a été soutenue et facilitée par l'expansion de ses populations. La croissance économique a signifié une élévation extraordinaire du niveau de vie des populations occidentales, bien que des problèmes de répartition laissent encore de nombreux groupes sociaux à un niveau socio-économique plus bas que l'ensemble. Le ralentissement démographique, et même son déclin, ne peut pas à lui seul entraîner l'arrêt de la croissance économique, mais il peut contribuer à la freiner.

Par ailleurs une diminution de la croissance quantitative de la population pourrait comporter des avantages importants dont notamment, celui de permettre une meilleure utilisation de ressources humaines jusque-là peu développées et peu mises à profit. En effet, on retrouve dans la société québécoise de nombreuses personnes, à la fois parmi les jeunes, les femmes ou les personnes âgées, qui aimeraient apporter une plus grande contribution à la société, mais en sont empêchées notamment par une formation inadéquate ou insuffisante, ou encore par un manque d'emplois.

La réduction du nombre d'enfants par famille permet aux parents de leur accorder plus de ressources et d'attention. Il vaudrait la peine que l'on réfléchisse davantage sur les différences entre le type de Québécois qui se développe dans une famille de deux enfants (ce sera la taille la plus répandue) par rapport à la situation passée caractérisée par des familles nombreuses. De son côté, l'État québécois consacre des ressources considérables à l'éducation des jeunes. Il est difficile d'apprécier comment l'évolution démographique influencera la qualité des ressources humaines du Québec, mais il faut prendre conscience des possibilités immenses que cela crée.

La baisse accélérée de la fécondité depuis les années 1960, même si elle devait faire place à une remontée qui assurerait le remplacement des générations, entraîne un vieillissement progressif et prolongé de la structure par âge de la population québécoise. Quel sera le dynamisme d'ensemble d'une population vieillissante? On associe généralement vieillissement démographique et vieillissement social. Il ne semble pas que cette association soit aussi nette qu'on le pense parfois. Elle repose en

effet sur la place et le rôle qui sont dévolus actuellement aux personnes âgées. Or cette place et ce rôle résultent d'une évolution historique particulière qui ne sera pas nécessairement celle des futures personnes âgées. Celles-ci seront plus instruites et en meilleure santé. Elles pourront inventer et réaliser des aménagements qui modifieront sûrement la place des personnes âgées dans la société. Néanmoins la complexité et la technicité croissante des processus économiques et sociaux donnent un pouvoir accru aux spécialistes, détenteurs de compétences nouvelles[4]. Ces phénomènes favorisent la jeunesse au détriment de la vieillesse. Si notre société n'est pas nécessairement sujette à un vieillissement social par le simple fait démographique, elle en court le risque. Mais d'où vient ce risque?

Présentement, les personnes de 50 ans ou plus forment 31% de la population de 18 ans et plus. A très long terme, elles pourraient en constituer de 46 à 56%. Tout en donnant aux gens âgés un poids majeur dans la vie politique et sociale, ce qui leur permettra d'être mieux écoutés, il y a là un danger de freinage de l'évolution socio-politique de la société. Mais il n'est pas certain qu'un tel phénomène doive obligatoirement se produire. Il se trouve de nombreuses sociétés industrialisées que l'on peut qualifier de vieilles sur le plan démographique, mais qui n'en sont pas moins dynamiques politiquement. D'autres sociétés, à population jeune, sont littéralement bloquées. Il ne faut donc pas penser que le vieillissement ait un effet automatique sur le dynamisme social. Il peut cependant constituer une source de rigidités.

Le vieillissement pourrait avoir des effets sur le fonctionnement des organisations, qu'elles soient publiques ou privées. Le vieillissement pourrait freiner la mobilité verticale, processus qui contribue à la circulation d'idées, à des initiatives nouvelles et aux innovations. Le poids relatif des travailleurs plus âgés s'accroîtra par rapport aux

4. Jean-Claude Chesnais, "Les enseignements de l'histoire sur le vieillissement démographique", dans: Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Congrès international de la population: communications sollicitées, Manille 1981, vol. 3 p. 265-266.

groupes de travailleurs d'âges moyens, réduisant par le fait même les promotions. Là où les critères de promotion sont liés à l'ancienneté (dans les grandes sociétés, dans l'administration publique), la concurrence au sommet sera encore plus grande. Les règles d'accès au pouvoir, et les mécanismes de promotion des responsables, prendront donc une importance grandissante et pourront, soit accentuer l'effet négatif du vieillissement, soit l'atténuer ou même l'annuler.

Un autre aspect des rapports de force entre classes d'âge porte sur la place relative qui sera réservée aux jeunes et aux personnes âgées. Les premiers seront-ils à l'avenir quelque peu délaissés au profit des personnes âgées dont le poids numérique en fera un groupe de pression de plus en plus fort, ou bien seront-ils favorisés à cause de leur faible nombre? Réussirons-nous à associer ces deux groupes de citoyens ?

La participation accrue des femmes à la vie sociale et politique est certes un des phénomènes majeurs qui pourrait avoir une profonde influence sur le Québec des prochaines décennies. La diminution de la fécondité résulte en partie de la contestation du rôle qui était traditionnellement dévolu aux femmes. Celles-ci sont maintenant entraînées dans un processus de renouvellement qui pourrait exercer une influence compensatrice à la menace de vieillissement social évoquée plus haut. Il y a un potentiel de ressources humaines qui pourrait être utilisé d'une façon avantageuse pour les femmes elles-mêmes et pour l'ensemble de la société dans laquelle, de plus en plus, elles veulent jouer pleinement leur rôle .

Les femmes peuvent retirer certains avantages d'une réduction de la dimension de leur famille. Le premier est certes l'accès moins difficile à une carrière professionnelle complète. L'activité professionnelle soutenue leur procure une meilleure autonomie financière durant leur vie active. Elle leur assure aussi une plus grande sécurité financière pour leurs vieux jours: présentement, les conditions de vie très difficiles que vivent une certaine proportion de femmes âgées viennent souvent du fait qu'elles n'ont pas participé au marché du travail et n'ont pas accumulé de rentes et

d'épargne. À long terme, la participation croissante des femmes au marché du travail réduira le risque de pénurie de main-d'oeuvre, mais pose le problème de leur accès égalitaire à de bons emplois et aux postes de commande. La concurrence horizontale entre hommes et femmes pour les promotions pourra accentuer la baisse de la mobilité verticale pour les hommes, baisse qui découlera du vieillissement général de la structure par âge.

La grande proportion de femmes dans le groupe des personnes âgées[5], résultat de la surmortalité masculine, crée des problèmes particuliers d'isolement que la pauvreté rend souvent encore plus pénibles. Ce n'est qu'à long terme que la participation croissante des femmes au marché du travail aura des répercussions positives sur le niveau de vie des femmes âgées.

3.4 Les incidences économiques

Parmi les incidences économiques de l'évolution démographique, trois aspects retiendront plus spécialement notre attention: les économies d'échelle, la population active et la demande de travail dans certains secteurs particulièrement affectés par l'évolution démographique.

Dans une société aussi peu populeuse que le Québec, on peut se demander s'il est utile de poser le problème des économies d'échelle. Nos puissants voisins américains, avec une population de 230 millions, bénéficient de grandes économies d'échelle qu'il est impensable d'envisager pour le Québec, du moins si l'on se place du strict point de vue démographique. En outre, le commerce avec le reste du Canada et l'étranger donne aux industries québécoises un accès à un marché beaucoup plus vaste que celui représenté par la population du Québec seulement. Les réductions tarifaires que les gouvernements ont consenties dans le cadre du GATT accentueront encore l'importance du commerce international. Plusieurs pensent que la petite taille du marché québécois ou canadien ne devrait pas être un handicap pour les industries exigeant une grande production, à condition toutefois qu'elles se spécialisent.

---

5. En 1981, il y avait 141 femmes pour 100 hommes, chez les personnes de 65 ans et plus.

Cependant, sous certains aspects, l'évolution de la population québécoise pourrait comporter des inconvénients. A très long terme, la décroissance de la population totale, ou dans certaines régions, ou encore dans certains groupes d'âge, pourrait signifier un accroissement des frais généraux de l'État par habitant, car il ne serait pas toujours facile de réduire les services dans la même proportion que la population diminuerait. Certaines régions peu peuplées et où la population est dispersée souffrent déjà de l'absence d'une base démographique leur permettant d'avoir les services spécialisés disponibles dans les régions populeuses du Québec. En outre, le volume de la population québécoise peut avoir un certain effet sur la productivité et la viabilité des industries dont le marché se limite surtout au Québec: le livre, le cinéma, les arts en général. Plusieurs industries culturelles doivent déjà se surpasser pour exister: le "marché naturel du Québec est à peine assez grand pour (leur) permettre une certaine rentabilité"[6].

Il y a donc des liens entre évolution démographique et économies d'échelle qu'on aurait tort de négliger. Mais c'est par le biais de la population active que s'établissent les relations les plus directes entre démographie et économie.

TABLEAU 8

La population active par groupe d'âge en 1980 et en 2001
selon trois scénarios démographiques

Ages	1980		2001 A		2001 B		2001 C	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
18-29	1,040,407	37.8	790,470	24.6	801,795	24,8	836,343	25.2
30-44	988,300	36.0	1,321,054	41.2	1,329,656	41.1	1,366,883	41.2
45-64	720,460	26.2	1,097,624	35.2	1,101,261	35.1	1,114,871	33.6
Total	2,749,167	100.0	3,209,153	100.0	3,232,712	100.0	3,318,097	100.0

6. Gouvernement du Québec, Bâtir le Québec, énoncé de politique économique, 1979, p. 459.

A court et moyen terme (voir Tableau 8), personne n'osera prétendre qu'il y aurait danger de pénurie généralisée de main-d'oeuvre au Québec. L'accroissement de la population adulte, la hausse des taux d'activité féminine et le nombre actuel de chômeurs permettent de penser que le Québec ne manquera pas de main-d'oeuvre d'ici 15 ou 20 ans, bien qu'il puisse y avoir des pénuries dans certaines professions. Toutefois, le rythme d'accroissement de la population active devrait ralentir considérablement, car la croissance fut particulièrement rapide dans les années 1970. Un tel ralentissement rendra plus facile l'absorption des chômeurs et le relèvement de la participation des femmes au marché du travail.

A plus long terme, il y aurait décroissance de la population active si la fécondité demeurait sous le seuil de remplacement à moins que le déficit ne soit compensé en élevant le solde migratoire. Du point de vue économique, la migration pourrait très bien compenser des besoins de main-d'oeuvre qui ne seraient pas satisfaits par la population locale. Toutefois, une migration nette positive de grande envergure risquerait de poser des problèmes d'ordre culturel que nous avons soulevés plus haut.

Les prochaines décennies se caractériseront aussi par le vieillissement de la population active. Le vieillissement serait plus marqué dans l'hypothèse d'une fécondité plus faible, mais il se manifestera quel que soit le scénario considéré. Il est difficile de prévoir si cette évolution sera favorable ou néfaste à l'économie. Il se produit une baisse des aptitudes avec l'âge, mais cette baisse est faible avant 65 ans et il ne semble pas qu'il y ait baisse équivalente du rendement. Le travailleur âgé compense par une plus grande constance et un travail de meilleure qualité la diminution de production qui pourrait résulter de capacités moins grandes. En outre, un marché du travail davantage dominé par la demande pourrait favoriser l'amélioration de la qualité de vie au travail et une meilleure utilisation des ressources humaines (notamment les femmes) par le système productif. Par ailleurs, le vieillissement de la population active pourra accroître le nombre de chômeurs âgés qui sont plus difficiles à replacer que les jeunes.

Le progrès technique et la concurrence internationale exigeront sûrement dans le futur, comme ils l'ont fait dans le passé, une grande capacité d'adaptation de la part de

la population active. Le vieillissement amoindrira la capacité de la main-d'oeuvre de s'adapter aux besoins de l'économie, car son renouvellement se fera plus lentement. Mais la mobilité de la population active dépendra aussi de beaucoup d'autres facteurs, tels que le type de formation donnée aux jeunes et les rigidités institutionnelles qui pourraient se développer dans le but de protéger des travailleurs plus âgés, en moyenne.

A moyen et long terme, un secteur de l'activité économique qui sera particulièrement touché par le ralentissement démographique sera celui de la construction. L'arrivée de générations moins nombreuses à l'âge de formation des ménages aura un impact direct sur la construction de nouveaux logements. L'effet pour les travailleurs de la construction sera d'autant plus important qu'une reprise aura attiré d'ici là de nombreux travailleurs.

Il y a une question qui revient souvent dans les débats sur les effets de l'évolution démographique. Y aura-t-il suffisamment de travailleurs pour assumer la charge que représentent les jeunes et les personnes âgées? Ce problème sera discuté plus loin dans la section sur les dépenses publiques. Pour le moment, examinons comment pourrait évoluer le rapport entre le nombre d'adultes et le nombre de dépendants (les jeunes et les personnes âgées). La population adulte (groupe d'âge 18-64 ans) représente la partie de la population totale qui, par son travail, prend en charge la partie dépendante[7]. D'ici à l'an 2001, le rapport de dépendance demeure assez stable dans le cas du scénario moyen. C'est dans le scénario A (faible fécondité) qu'il diminue le plus. Par conséquent, toutes choses égales par ailleurs, c'est la faible fécondité qui serait la plus avantageuse dans les deux prochaines décennies, du point de vue de la charge des dépendants. Par la suite, il se produirait une hausse dans tous les scénarios et à très long terme, la charge serait plus élevée dans le scénario A qui avait au début la charge la moins lourde. Dans ce scénario, il faudrait donc que dans la première étape les acquis soient très bien gérés pour que par la suite, le désavantage ne soit pas senti. De toute manière, la décennie actuelle est celle pour laquelle la charge est la

7. On pourrait prendre aussi la population active comme base de calcul. Cependant, la population active inclut des chômeurs qui ne produisent pas, alors que la population adulte a l'avantage d'inclure les personnes hors du marché du travail qui, bien que non rémunérées, contribuent à l'entretien des dépendants, surtout des jeunes.

moins lourde: par rapport au passé, il y aura moins de jeunes et il n'y aura pas encore autant de personnes âgées qu'à long terme. Par conséquent, la période que nous vivons fournit théoriquement les possibilités les meilleures de consacrer des ressources à l'amélioration de notre structure industrielle et de nos ressources humaines. Si cela n'est pas fait, le vieillissement ultérieur sera d'autant plus difficile à supporter, car une personne âgée, on le verra plus loin, coûte plus à l'État qu'un jeune.

TABLEAU 9

Le rapport de dépendance démographique en 1961, 1971 et 1981, et selon trois scénarios pour la période de 1986 à 2051

Année	0-17/18-64 ans	65 ans et plus/18-64 ans	Rapport de dépendance démographique (par 1000 adultes)
1961	766	109	875
1971	626	119	745
1981	428	139	567

	Scénario			Scénario			Scénario		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
1986	391	394	398	150	150	150	541	544	549
1991	387	399	417	170	170	170	557	569	586
1996	371	394	430	187	187	185	558	582	615
2001	337	369	417	197	196	193	534	565	609
2011	280	315	366	230	224	213	511	539	579
2021	291	333	393	326	304	275	616	637	668
2031	297	347	415	452	401	341	748	747	757
2041	276	324	388	434	367	299	710	690	687
2051	288	336	400	451	363	285	739	699	685

Source: emprunté à H. Gauthier, Quelques incidences économiques de l'évolution démographique, OPDQ 13 avril 1982, p. 10.

3.5 Les incidences régionales

La répartition de la population sur le territoire est d'une grande importance dans la vie des individus: c'est elle qui façonne en grande partie l'environnement humain et physique dans lequel les gens vivent quotidiennement. La façon d'habiter le territoire influence grandement aussi l'établissement des services gouvernementaux.

Il y a plusieurs façons de présenter la distribution territoriale de la population du Québec. Le tableau 10 fournit l'évolution de la population des régions administratives depuis 1961. On constate jusqu'à quel point la population se répartit inégalement: la région administrative de Montréal, à elle seule, regroupe 56,4% de la population totale, en 1981.

La période de 1976-1981 a connu plusieurs changements dans l'évolution démographique régionale. La région de Montréal s'est accrue moins rapidement que l'ensemble du Québec, alors qu'elle s'accroissait habituellement davantage. Les régions du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie et de l'Abitibi - Témiscamingue, dont la population diminuait depuis 1961 et 1966, respectivement, ont connu un léger accroissement. Le solde migratoire s'est probablement amélioré dans plusieurs régions, redressant du même coup leur accroissement total, pendant qu'il se détériorait dans les régions de Montréal, de l'Outaouais et de la Côte-Nord - Nouveau-Québec.

La variable "migration" qui contribue largement à l'incertitude des projections démographiques à l'échelle du Québec, prend un poids énorme lorsqu'il s'agit d'imaginer l'évolution future de chacune des dix régions administratives. Le solde migratoire est lié de près à l'évolution économique des régions. La détérioration relative de la situation économique de la région de Montréal est-elle un phénomène passager ou durera-t-elle? La situation démographique meilleure dont certaines régions ont profité au cours de la période récente est-elle due à leur propre développement, ou est-ce une amélioration par défaut, Montréal connaissant des difficultés? Comme on ne connaît pas les réponses à ces questions, on comprendra facilement qu'il s'avère toujours plus difficile de prévoir la population des régions que la population du Québec dans son entier.

L'évolution démographique des régions du Québec répond à un ensemble de facteurs, d'ordre géographique, économique, technologique et politique. La démographie n'intervient qu'en interrelation avec les autres forces socio-économiques, mais elle a sûrement un rôle propre à jouer. Ainsi, on peut se demander si les régions du Québec auraient été extensivement peuplées comme elles l'ont été si l'accroissement naturel passé n'avait pas été aussi élevé. Montréal a largement profité des migrations interrégionales: que serait aujourd'hui la population de cette région si le reste du Québec ne lui avait fourni un apport migratoire considérable? Plusieurs projets industriels, forestiers et touristiques, dans des zones en difficultés, n'ont-ils pas vu le jour grâce à une population déterminée à demeurer dans son milieu?

Tableau 10

L'évolution de la population des régions administratives du Québec de 1961 à 1981.

Région administrative	1961	1971	1976	1981
Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	246 802	232 600	228 387	234 011
Saguenay - Lac-Saint-Jean	272 426	280 462	284 302	300 825
Québec	856 868	941 490	978 883	1 032 077
Mauricie - Bois-Francs	413 749	420 695	422 648	441 408
Estrie	209 991	224 185	229 601	239 136
Montréal	2 815 906	3 423 530	3 540 635	3 631 440
Outaouais	206 962	243 280	270 819	273 683
Abitibi - Témiscamingue	154 521	150 053	147 972	153 083
Côte-Nord et Nouveau-Québec	81 986	111 460	131 198	132 737
Ensemble du Québec	5 259 211	6 027 755	6 234 445	6 438 400

Source: 1961 à 1981: recensements canadiens.

Le développement régional tel qu'il est conçu présentement par le gouvernement québécois repose largement sur la population des régions. L'originalité de la formule consiste à mobiliser prioritairement les ressources humaines de chaque milieu, à faire appel aux initiatives locales et régionales, à encourager la participation des communautés, notamment par l'instauration d'instruments tels que les municipalités régionales de comté. Puisque le développement régional dépend en grande partie de l'action des populations locales, il est évidemment tributaire des mouvements de ces populations, en même temps qu'il les influence. A cet égard, un solde migratoire négatif est néfaste, car il prive la région de ressources humaines qui pourraient participer à l'effort de développement.

Dans cette optique, une attention devrait être accordée aux régions dont les pertes migratoires sont particulièrement élevées. C'est à cause d'échanges migratoires défavorables que les régions du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie et de l'Abitibi - Témiscamingue ont connu une décroissance démographique au cours de certaines périodes depuis 1961. Dans les prochaines décennies, les échanges migratoires acquerront pour chacune des régions québécoises un poids nouveau, en raison de la réduction prévisible de l'accroissement naturel. La décroissance de la population qui a déjà touché certaines régions pourra donc se reproduire bien avant qu'elle n'affecte la population totale du Québec. Ce sont les soldes migratoires qui les feraient devancer le mouvement général, car leur accroissement naturel serait encore positif.

Les pertes migratoires sont en fait un révélateur de la fragilité de la base économique des régions qui les subissent: la création d'emplois y est insuffisante. Évidemment, il ne faut pas viser à un immobilisme général des régions qui composent le Québec: les migrations permettent aux individus d'améliorer leurs conditions de vie et à l'ensemble de la société de procéder à des adaptations structurelles. Toutefois, l'érosion démographique de certaines régions pourrait les entraîner dans un processus de détérioration des services disponibles. Une telle évolution pourrait être ressentie plus fortement dans les régions les moins peuplées (Abitibi - Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent - Gaspésie et Côte-Nord). Ces régions n'ont qu'une faible densité de peuplement et elles sont dépourvues d'un centre urbain important qui pourrait servir de pôle de développement, en compensation du déclin des zones rurales. La décroissance

démographique pourrait provoquer un processus cumulatif de dégradation à cause de ses effets sur la qualité et la quantité des services disponibles.

Étant donné la structure par âge assez jeune de ces régions, le besoin de création d'emplois y demeure très élevé, surtout si on considère que leur taux d'activité est inférieur à la moyenne québécoise. Par conséquent, pour renverser les courants migratoires défavorables, il faudra faire des efforts doublement importants, d'autant plus que le nombre de personnes sans emploi y est au départ particulièrement élevé.

Les changements à venir dans une répartition géographique déjà très inégale de la population du Québec poseront des problèmes délicats d'arbitrage au gouvernement, obligé de payer le maintien et l'amélioration de services dans des régions ou des zones qui se dépeuplent.

3.6 Les incidences sur certains programmes gouvernementaux

Un ensemble de programmes gouvernementaux seront touchés par le ralentissement de la croissance démographique. Les principaux sont l'éducation, la sécurité du revenu et les services socio-sanitaires. Examinons l'impact des changements de structure par âge sur l'ensemble des dépenses de l'État.

3.6.1 Le vieillissement de la population et les dépenses publiques

A très long terme, l'évolution démographique détermine un rapport de dépendance un peu plus élevé que ce qui existe présentement. De plus, la composition des dépendants sera transformée: les personnes âgées en représenteront une part beaucoup plus considérable. Or, une personne âgée coûte à l'État davantage qu'un jeune[8]. La charge

8. En se basant sur les dépenses gouvernementales des trois niveaux de gouvernement pour l'année 1976, on peut estimer qu'une personne âgée recevait en moyenne en transferts et services gouvernementaux 2,14 fois plus qu'un jeune (estimation tirée de l'étude de Linda J. McDonald, Changing Population and The Impact on Government Age-Specific Expenditures, Ottawa, Secrétariat du Conseil du Trésor, mimeo, 1978).

totale que devra supporter la population adulte devrait donc s'accroître sous l'action de ces deux phénomènes. Toutefois, c'est surtout au-delà de l'an 2001 que l'augmentation de la charge serait plus manifeste, d'où le caractère trompeur de la période actuelle. Autre élément qui brouille les cartes si l'on se base sur une analyse dont l'horizon est trop court: alors que dans une première étape, la population à très faible fécondité est avantagée par rapport à une population à fécondité plus élevée, c'est l'inverse qui se produit par la suite, à cause du plus grand vieillissement de la population à très faible fécondité.

Tout ce raisonnement met en lumière l'effet du changement pour une variable importante, la structure par âge, mais il s'agit tout de même d'une seule variable. C'est pourquoi on ne doit pas accorder de valeur prédictive à ce genre de démonstration, même s'il est important d'en être conscient. En fait, bien des facteurs interviendront sur l'évolution future des dépenses gouvernementales.

Les coûts des programmes gouvernementaux qui s'adressent surtout à des groupes d'âge particuliers vont sûrement subir des modifications. Ainsi, la réduction de la proportion de jeunes peut susciter un accroissement des ressources en leur faveur. Tout ceci répondrait d'ailleurs au besoin qu'aura le Québec de s'appuyer sur des ressources humaines compétentes pour faire face aux défis qui s'annoncent. Par contre, pour les personnes âgées, des tendances opposées se manifesteront clairement. D'une part, les conditions de vie difficiles dans lesquelles vivent de nombreuses personnes âgées inciteront à augmenter les transferts pour ce groupe. D'autre part, le vieillissement peut conduire à des réorientations vers des services moins coûteux.

Par ailleurs, il serait étonnant qu'il n'y ait pas à très long terme une certaine augmentation du revenu réel par habitant. Un revenu réel plus élevé permettrait de consacrer plus de ressources aux dépendants, jeunes et vieux. Il suffirait alors que le coût unitaire des programmes ne soit pas modifié pour que le vieillissement n'accroisse pas la charge totale que les adultes devront supporter. Par contre, si le coût unitaire des programmes évolue au même rythme que l'augmentation du revenu réel par habitant, l'impact démographique se fera sentir directement et accroîtra la charge que devra supporter la population active, à moins que les taux d'activité ne progressent.

3.6.2 L'éducation

Le secteur de l'éducation est très directement influencé par l'évolution démographique qui se répercute pleinement sur le volume et la structure de la clientèle scolaire. Elle n'est cependant pas le seul facteur à prendre en considération, car les jeunes ne sont pas scolarisés à 100% et, surtout, les coûts de l'enseignement n'ont pas évolué proportionnellement à l'évolution du nombre d'élèves. Dans ce secteur, comme dans beaucoup d'autres, le facteur démographique est loin d'expliquer seul la montée des dépenses gouvernementales depuis vingt ans. Mais il importe d'évaluer l'influence spécifique du facteur démographique qui, dans ce secteur de l'activité gouvernementale, pourrait permettre de dégager certaines économies.

Les projections de la population scolaire précollégiale (niveaux maternel, primaire et secondaire) font apparaître une baisse des effectifs scolaires jusqu'en 1986 quel que soit le scénario démographique envisagé. Par la suite, il se produit une hausse jusqu'en 2001, dans le scénario C (fécondité plus élevée) et jusqu'en 1996 dans les deux autres scénarios (fécondité plus faible). En l'an 2001, les effectifs du précollégial seraient moins élevés de 9% qu'en 1981 dans le scénario A, semblables dans le scénario B et plus élevés de 15% dans le scénario C.

Pour les effectifs des ordres d'enseignement collégial et universitaire, il est utile de faire les projections avec deux hypothèses de scolarisation. Au niveau collégial, même une scolarisation croissante[9] est incapable d'empêcher une baisse des effectifs d'ici à 2001. Au niveau universitaire, avec un taux de scolarisation stable, les effectifs chuteraient de 14%, alors qu'ils augmenteraient de 28% avec une scolarisation croissante.

L'évolution des coûts de l'éducation suit en partie seulement l'évolution des clientèles. C'est ainsi que malgré une baisse des effectifs au précollégial, il faudra encore

9. L'hypothèse de scolarisation croissante à ce niveau suppose que le taux global de scolarisation au collégial passerait de 44,2%, en 1981-1982, à 53,2%, en 1991-1992, tout en demeurant constant par la suite.

construire des écoles, du fait du déplacement des populations scolaires. En outre, lorsqu'il y a réduction d'effectifs sans fermetures d'école, la baisse du coût de fonctionnement ne suit pas nécessairement la diminution des effectifs.

Le système scolaire subira d'autres changements qui découlent en grande partie des fluctuations des effectifs scolaires. Ainsi, le vieillissement du corps enseignant devrait être accentué. Les conséquences de ce phénomène, cependant, sont encore mal connues.

3.6.3 Les ressources socio-sanitaires

Contrairement à la situation dans le secteur de l'éducation, les charges de santé augmentent avec l'âge moyen de la population. Encore là cependant, il est hasardeux de faire des projections mécaniques. De nombreux facteurs viennent compliquer l'estimation des dépenses futures. Tout d'abord, la proportion des personnes très âgées (80 ans et plus) s'accroîtra beaucoup plus que celle de l'ensemble des personnes âgées: le vieillissement interne à ce groupe exercera une pression à la hausse sur les besoins du groupe, à moins que l'état de santé ne s'améliore. Ensuite, les efforts de rationalisation entrepris depuis quelques années compliquent l'évaluation de l'impact de l'évolution démographique, car les coûts moyens par personne selon l'âge pourront connaître de nouvelles baisses.

Considérons séparément les soins hospitaliers de courte durée, les soins hospitaliers prolongés et les besoins d'hébergement en centres d'accueil. Prenons le cas des soins hospitaliers de courte durée en utilisant comme indice le nombre de lits qu'aura à supporter la population active. Avec une consommation par âge constante[10], la charge augmenterait d'ici à l'an 2001 (de 10 à 13% par rapport à celle de 1977). Par contre, la charge en 2031 serait de beaucoup plus élevée et elle le serait d'autant plus que la population serait plus vieille (scénario dont la fécondité serait plus faible).

10. Au niveau observé en 1977.

L'impact du vieillissement sur les besoins d'hospitalisation pour soins prolongés est encore plus net que dans le cas des soins de courte durée. En prenant comme hypothèse de base que la consommation par groupe d'âge, observée en 1977, demeure constante, la charge en termes de lits par personne active sur le marché du travail serait de 2,4 à 3,9 fois plus élevée qu'en 1977. Une constatation semblable peut être tirée de la projection des besoins d'hébergement en centres d'accueil.

Au niveau régional se pose le problème des corrections devant être apportées à la répartition géographique des services socio-sanitaires. Si l'on ne peut empêcher les services spécialisés d'avoir une vocation supra-régionale, il n'en va pas de même des services de première ligne et en particulier des Centres locaux de services communautaires (CLSC) qui doivent s'approcher le plus possible des populations à desservir.

3.6.4 Les programmes de sécurité du revenu

De nombreux programmes de sécurité du revenu seront peu affectés par l'évolution démographique. En effet, le budget de l'aide sociale dépend peu des variables démographiques; celui des allocations familiales et celui des allocations de maternité diminueraient sauf dans le cas du scénario prévoyant une hausse de la fécondité (scénario C). Mais ces deux programmes ont peu d'importance dans le budget de l'État.

Il en va tout autrement des programmes destinés aux personnes âgées. Les prestations accordées en vertu du programme de sécurité de la vieillesse subiront l'impact du vieillissement à mesure que celui-ci prendra de l'ampleur. La répercussion en termes de charge que devront assumer les travailleurs sera directe, puisque ce régime est financé année par année à même les revenus du gouvernement fédéral. On le conçoit aisément quand on sait qu'il y a actuellement environ sept adultes pour chaque personne âgée, qu'il y en aurait cinq dans vingt ans, de 2,2 à 2,9 en 2031, et de 2,2 à 3,5 en 2051.

Le régime de rentes du Québec ne devrait pas se ressentir du vieillissement de la même façon que le programme de sécurité de la vieillesse. En effet, les cotisations

que paient travailleurs et employeurs servent à défrayer les prestations aux bénéficiaires actuels, mais elles alimentent aussi une réserve qui est amassée en vue d'amortir les variations trop prononcées de l'évolution démographique. Cependant, le taux de cotisation actuel est trop bas et à moins qu'il soit augmenté, la réserve sera nulle avant la fin du siècle, alors que les générations nombreuses nées dans l'après-guerre arriveront à leur retraite vers 2015. C'est pourquoi le gouvernement québécois étudie présentement les modifications qu'il faudrait apporter au régime pour lui conserver son caractère propre. Il n'est cependant pas inutile de présenter ici ce qu'impliquerait en termes de taux de cotisation un régime qui fonctionnerait comme le programme de sécurité de la vieillesse, c'est-à-dire que les prestations d'une année seraient payées à même les cotisations perçues dans la même année[11]. Si tel était le cas, le taux actuel de cotisation à 3,6% est à peine suffisant pour couvrir les prestations. Il devrait s'accroître régulièrement pour atteindre un maximum de 10% en 2031 (pointe due à l'effet de générations nombreuses nées dans l'après-guerre) et redescendrait ensuite jusqu'à 9% en 2051. Avec un tel mode de financement, le vieillissement se refléterait directement sur le taux de cotisation. Il permet donc d'illustrer l'impact spécifique du vieillissement.

3.7 Conclusion

Il est indéniable que l'évolution démographique dans laquelle le Québec est engagée comporte certains avantages. Ainsi, les femmes qui ont longtemps porté la charge d'une fécondité élevée pourront trouver leur épanouissement dans d'autres rôles plus valorisés socialement. De plus, les enfants, moins nombreux, pourront recevoir davantage en attention et formation, ce qui permettrait au Québec de préparer ses ressources humaines en fonction des exigences de la société post-industrielle. D'une façon plus générale, le ralentissement démographique forcera une meilleure utilisation des ressources humaines disponibles.

11. Office de planification et de développement du Québec, Effets économiques du ralentissement de la croissance de la population au Québec, 1980, chapitre 9.

Par contre, l'évolution démographiqu qui pourrait être celle du Québec dans les prochaines décennies pose des problèmes que l'on peut rattacher à deux ordres très différents.

La forte baisse de la fécondité ne garantit plus le remplacement des générations. Il est impossible évidemment de savoir si ce phénomène est appelé à persister. On ne décèle cependant aucune tendance à une reprise sensible de la fécondité. A long terme, une fécondité sous le seuil de remplacement des générations place la société québécoise devant un ensemble de problèmes. Le premier est celui de sa continuité culturelle. Notons cependant qu'il ne s'agit pas d'un problème dont l'éventualité puisse être clairement envisagée. On doit parler plutôt d'un processus d'affaiblissement culturel.

Le second type de problèmes est lié à l'évolution de la structure par âge. La période actuelle est très favorable du point de vue démographique: il y a moins de jeunes qu'autrefois, alors que les personnes âgées sont encore peu nombreuses. Le premier défi réside dans l'utilisation qui sera faite du répit qui nous est accordé par l'évolution démographiqe. A long terme, la baisse de la fécondité entraînera un vieillissement marqué de la population: même si un redressement de la fécondité intervenait, il y aurait un vieillissement considérable. Le vieillissement pose de nombreux défis à la société québécoise, comme d'ailleurs à l'ensemble des pays occidentaux: pourrons-nous vieillir démographiquement sans tomber dans le vieillissement social? Profiterons-nous du ralentissement démographique pour mieux utiliser les ressources humaines disponibles? Saurons-nous poursuivre à très long terme l'effort de développement socio-économique, alors même que le vieillissement imposera des coûts supplémentaires?

Nous devons maintenant nous demander quelles orientations doivent guider l'action gouvernementale: devrait-on tenter de modifier certains phénomènes préoccupants (et le peut-on), et comment faut-il s'adapter au vieillissement démographique prévu?

CHAPITRE 4

LES DOMAINES ET LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ACTION DE L'ÉTAT EN MATIÈRE DE POPULATION

On l'a vu, dans les chapitres qui précèdent, certaines tendances lourdes de l'évolution démographique du Québec non seulement rendent probable une stagnation, voir une décroissance de la population au début du XXIe siècle, mais auront, ce faisant, des répercussions sur la société québécoise, à tous les niveaux. La société québécoise et son Gouvernement ne peuvent demeurer indifférents devant cette évolution.

L'examen de la situation démographique actuelle, de son évolution future et des incidences de cette évolution devrait, pourrait-on croire, nous dicter l'orientation à suivre en matière de population. Malheureusement, les choses ne sont pas si simples. Selon que l'on privilégie telle ou telle causalité, telle ou telle finalité, les choix que l'on peut faire diffèrent beaucoup. En fait, le gouvernement québécois intervient déjà de façon fort importante dans des secteurs qui influencent plus ou moins directement les phénomènes démographiques. C'est ainsi que les actions gouvernementales dans le domaine de la santé contribuent à faire reculer la mortalité, que par sa politique d'immigration le Québec accueille de nouveaux résidants, que la politique de développement régional vise à permettre aux populations locales de demeurer dans leur milieu. De façon générale cependant, les interventions gouvernementales qui ont un impact sur la population sont davantage motivées par des considérations de justice sociale et d'équité que par des considérations démographiques. Les problèmes de mortalité, de fécondité, de nuptialité, de migration sont abordés par le biais des préoccupations sociales de l'État et non en fonction de leur implication sur la démographie québécoise.

Une telle attitude relève peut-être du fait que, jusqu'à récemment, on prenait la croissance ou le maintien de la population du Québec pour acquis définitivement. Peut-être aussi croyait-on, la situation démographique antérieure aidant, que la priorité devait être accordée au domaine social. Peut-être encore pensait-on que dans le partage des responsabilités entre le PUBLIC et le PRIVÉ, l'État devait éviter d'intervenir directement dans la vie des individus pour influencer leurs choix. En réalité, on pourrait trouver toutes sortes de raisons, aussi valables les unes que les autres, pour expliquer cette situation. Il demeure cependant que la situation démographique actuelle et prévue exige que l'on se préoccupe de l'impact sur la taille de la population des interventions de l'État et que l'on se donne un cadre général qui

permette de mieux situer les actions sectorielles par rapport à la démographie. De plus en plus, la dimension démographique doit faire partie des analyses gouvernementales et les interventions ministérielles doivent s'insérer dans un plan d'ensemble qui définit les domaines et les objectifs généraux de l'action de l'État en matière de population. La tâche est complexe et nécessitera une sensibilisation soutenue de l'administration publique aux réalités démographiques en vue de coordonner les actions. C'est aussi une tâche très délicate parce que pour être efficace, l'intervention gouvernementale doit recevoir l'appui le plus large possible des Québécois et faire l'objet d'un consensus au sein de la société québécoise.

Quels sont les domaines dans lesquels l'État peut intervenir? Quels objectifs doit-il poursuivre? Voilà autant de questions auxquelles nous essayerons de répondre dans les pages qui suivent. Nous examinerons successivement les aspects suivants de la population du Québec: sa taille, les sources de son accroissement, naturel ou migratoire, la mortalité, la répartition régionale et la structure par âge.

4.1 La taille de la population québécoise

Y a-t-il une dimension idéale que l'on pourrait souhaiter pour la population québécoise? Il est impossible de répondre à une telle question sans se référer à des critères précis. Or, dans quelque domaine que ce soit, la science est incapable de fournir une réponse nette sur ce sujet. La science économique, par exemple, n'apporte pas des arguments si déterminants que l'on pourrait fixer un ordre de grandeur idéal pour la population québécoise.

Si la science ne peut nous fournir une réponse définitive, on peut chercher d'autres critères. Ainsi, on pourrait vouloir que le Québec maintienne sa part démographique dans l'ensemble canadien pour des motifs d'ordre politique, économique et culturel. Or, nous avons vu précédemment que cela impliquerait un solde migratoire positif très élevé, contrairement au solde négatif que l'on connaît présentement. Pour parvenir à un tel solde migratoire, il faudrait recevoir une quantité appréciable d'immigrants, ce qui paraît au-delà des capacités économiques actuelles du Québec.

Et même en supposant que le Québec puisse accueillir un tel nombre d'immigrants, il serait à peu près impossible que la composition linguistique de l'immigration reflète celle du Québec. Les francophones seraient donc contraints de voir leur part diminuer dans l'ensemble du Québec, mais surtout à Montréal où se concentrent la plupart des nouveaux venus. S'il apparaît bien difficile, sinon carrément impossible, de chercher à maintenir la part du Québec dans la population canadienne, il faut souhaiter cependant que soit atténuée la baisse amorcée il y a une quinzaine d'années.

Par ailleurs, le Québec habitable n'est pas encore peuplé à un point tel qu'il ne puisse recevoir une population plus considérable. Plusieurs pays européens sont très densément peuplés et une partie de leur population ressent négativement la restriction de l'espace qui en résulte. Il ne semble pas que cette perception se retrouve fréquemment au Québec. On peut donc accepter que la population poursuive sa croissance ou, à la limite, se maintienne à un niveau constant.

Jusqu'ici, nous avons posé le problème en terme d'accroissement. Avec le maintien d'une fécondité sous le seuil de remplacement et un solde migratoire négatif ou nul, c'est une diminution de la population qui pourrait se produire à long terme. Bien qu'il soit impossible d'en présenter un bilan complet, une telle éventualité présenterait sûrement plus d'inconvénients que d'avantages. Que ce soit sur le plan de la politique canadienne, sur le plan de la viabilité des institutions québécoises ou sur le plan de la survie et de l 'efficacité de secteurs industriels qui desservent le marché intérieur, il y aurait de nombreux inconvénients à la diminution de la population. Les habitants des grandes villes, telle Montréal, pourraient bénéficier de plus d'espace, mais il n'est pas du tout évident que la diminution prendrait place dans ces centres. Les régions éloignées, les villages, les petits centres, c'est-à-dire là où il y a déjà beaucoup d'espace disponible, seraient probablement les premiers touchés. C'est pourquoi il apparaît souhaitable d'empêcher à long terme la décroissance de la population.

4.2 Les sources de l'accroissement démographique

Il n'est pas suffisant de réfléchir sur le rythme de l'accroissement démographique; la situation particulière du Québec exige que l'on considère les différentes sources de l'accroissement.

On sait que l'accroissement de la population peut provenir de l'accroissement naturel ou de la migration. Présentement, la structure par âge relativement favorable à la natalité assure au Québec un accroissement naturel positif. A long terme cependant, une fécondité sous le seuil de remplacement implique que les naissances seront inférieures aux décès. Avec un niveau de fécondité de 1,6 enfant par femme, qui pourrait être celui des générations de femmes actuellement en âge de reproduction, l'accroissement naturel deviendrait négatif dans un peu plus d'une vingtaine d'années. Si, pour un individu, il s'agit d'un avenir assez loitain, il en va tout autrement pour une société. A long terme, il y aurait donc décroissance de population ou recours important à l'immigration pour compenser le déficit naturel.

Le Québec est loin de faire cavalier seul sur le chemin d'un accroissement naturel négatif. La plupart des pays industrialisés ont une fécondité inférieure au seuil de remplacement des générations. Comment réagissent-ils devant ce phénomène? Leurs réactions politiques sont très diverses. Les pays de l'Europe de l'Est ont adopté de nombreuses mesures natalistes, plusieurs d'entre eux intervenant avant même que la fécondité passe sous le seuil du remplacement des générations. On ne retrouve pas dans les pays occidentaux de mouvement aussi net à l'égard de la fécondité. Dans certains pays, on accueille plutôt favorablement la diminution de la fécondité: c'est le cas par exemple aux États-Unis, sous l'influence des partisans de la croissance démographique zéro. Plusieurs autres pays ne jugent pas du tout essentiel d'agir davantage qu'ils ne le font déjà: ils poursuivent donc une politique ordonnée en fonction du mieux-être des familles, sans intention nataliste. Mais ces pays ne subissent pas en même temps des pertes migratoires importantes, ni ne sont dans la situation culturelle particulière du Québec, entouré de voisins populeux anglophones.

D'autres pays, qui jusqu'à tout récemment ont observé une attitude attentiste, manifestent de plus en plus d'inquiétudes[1]. La République fédérale allemande, après une période de quasi-indifférence, commence à mettre en oeuvre de nombreuses mesures favorables à la famille, bien que se défendant d'adopter une politique nataliste. Les inquiétudes à l'égard de la faible fécondité se manifestent plus ouvertement dans quelques autres pays, notamment en Autriche. Et on connaît la réaction en France où le gouvernement a mis en oeuvre d'importantes mesures natalistes il y a un certain temps déjà.

On n'observe donc pas de mouvement homogène, même si la persistance de la faible fécondité oblige certains pays à modifier leur attitude antérieure. En fait, les réactions dépendent de nombreux facteurs, tels l'histoire du pays, ses groupes politiques principaux et la perception qu'il a de la possibilité de modifier quoi que ce soit à un phénomène qui apparaît souvent en dehors de l'influence des politiques gouvernementales.

Ici, au Québec, la dimension culturelle prend une importance particulière. Un peuple qui a lutté pendant plus de deux siècles pour assurer sa survie voit apparaître à l'intérieur de lui-même un problème fondamental. Une fécondité sous le seuil de remplacement l'entraîne vers un accroissement naturel négatif.

C'est la population qui porte la culture d'une collectivité. La permanence d'une culture est assurée par la succession de générations qui se transmettent les éléments de cette culture tout en la faisant évoluer selon les besoins particuliers à chaque époque. Pour le groupe majoritaire français du Québec, comme pour les groupes minoritaires qui ont une fécondité insuffisante aussi, il ne peut guère y avoir de solution facile au problème que pose une fécondité n'assurant pas le remplacement des générations. S'il veut assurer sa permanence dans le temps, la prudence élémentaire lui conseille d'avoir un niveau de fécondité permettant le remplacement de ses générations.

---

1. M. Van den Brekel, Politiques démographiques dans les États membres du Conseil de l'Europe, notamment politiques relatives à l'évolution de la fécondité, Comité directeur pour les questions démographiques, Conseil de l'Europe, Strasbourg, août 1981.

4.3 Les objectifs en matière de fécondité

Dans la mesure où la baisse de fécondité est reliée à l'interaction de plusieurs changements sociaux, économiques et culturels, il n'est pas facile de dégager des actions qui pourraient modifier cette tendance. Même la seule spécification de la nature de ces actions reste problématique. En effet, si on ne peut demeurer insensible à la situation démographique, on se doit d'intervenir par une politique nuancée qui ne se limite pas à des objectifs strictement natalistes. L'action du gouvernement en la matière doit s'inscrire dans l'évolution sociale et culturelle du Québec et s'asseoir sur un consensus assez large de l'ensemble des citoyens.

Il serait illogique de mettre de l'avant une politique visant à influencer la fécondité qui ne soit pas d'abord basée sur la qualité de vie des familles. En ce sens, les mesures visant l'amélioration de la situation démographique, par le jeu de la fécondité, devraient faire partie intégrante d'une politique de la famille visant à la fois l'épanouissement des enfants et des parents. Basée sur la reconnaissance de la famille comme cellule de base de la société, une telle politique devra respecter la liberté de choix du couple d'avoir ou non des enfants. De la même façon, elle devra tenir compte des grands objectifs sociaux même si souvent, à tort ou à raison, ils sont associés à un faible niveau de fécondité, comme c'est le cas pour l'amélioration de l'instruction, l'accès égalitaire au travail pour les hommes et les femmes, etc.

Bien des controverses ont été soulevées concernant les avantages ou désavantages de la croissance démographique. Nous croyons qu'il incombe à la collectivité d'assurer à long terme au moins le remplacement des générations, de façon à ne pas mettre en danger son identité propre. Après deux siècles d'efforts collectifs pour sa survie, le Québec ne peut se permettre de perdre son acquis démographique.

Or, il est à peu près certain que les générations 1945 à 1950 n'auront pas une descendance suffisante pour assurer leur remplacement. La fécondité observée des générations qui suivent annonce une réduction encore plus marquée de leur

descendance. Rappelons qu'un indice moyen de 2,1 enfants par femme est nécessaire pour assurer à long terme le renouvellement des générations[2].

On peut se demander si ce niveau est irréaliste compte tenu du comportement des générations récentes qui connaissent une fécondité de plus en plus faible. Il serait illusoire de compter sur une hausse rapide dans la mesure où les facteurs associés aux nouveaux comportements de fécondité semblent bien établis. Mais une remontée progressive de la fécondité est plausible si les ajustements sociaux qui s'imposent sont opérés.

Pour atteindre l'objectif visé, on peut se poser deux questions: les personnes en âge de procréer ont-elles les enfants qu'elles souhaitent? Si leurs souhaits étaient réalisés, l'objectif recherché serait-il atteint? Malheureusement, il faut répondre par la négative à ces deux questions. Selon certaines données d'enquête, les générations nées dans les années 1946-1955 désiraient 2,1 enfants par femme; mais les données dont nous disposons actuellement sur leur fécondité effective montrent qu'elles en auront au plus 1,8. En fait, le célibat, la divortialité et la stérilité font en sorte que tous les désirs ne seront pas comblés; de plus, les difficultés économiques peuvent faire réviser les aspirations. Ces constatations nous amènent à énoncer deux objectifs que devrait poursuivre une politique de la famille dans ses aspects susceptibles d'influencer la fécondité des couples.

a) Lever ou atténuer les obstacles immédiats à la fécondité

Bien des couples désirent des enfants mais en retardent la naissance à cause des difficultés qu'ils rencontrent; il arrive alors que ce report se transforme en refus ou en impossibilité d'avoir un enfant supplémentaire. D'autres couples ajustent leurs désirs en considérant les obstacles qu'ils rencontrent actuellement ou qu'ils pensent devoir

---

2. Il y a lieu d'apporter ici une précision. La fécondité est en général mesurée, pour des raisons pratiques, en termes de naissances par femme. Il s'agit là d'un artifice de calcul: il faut bien comprendre que la responsabilité d'une naissance incombe aux deux parents. Il serait erroné de croire que la baisse récente de la fécondité soit attribuable seulement aux femmes; une enquête récente montre d'ailleurs que les prévisions de fécondité des hommes et des femmes sont presque identiques (voir E. Lapierre-Adamcyk, Les aspirations des Québécois..., op. cit. p. 8).

rencontrer. Une enquête effectuée en 1976 auprès des femmes québécoises indique que le tiers d'entre elles aimeraient avoir un enfant de plus que ce qu'elles prévoient mais refuseront de l'avoir en raison des difficultés et des inconvénients que cela entraînerait[3]. Est-il possible de lever les obstacles pour "ceux qui ne comblent pas leurs désirs" ou pour "ceux qui pourraient désirer plus d'enfants si..."? Dans l'enquête de 1976, les principaux obstacles invoqués sont: la crainte de ne pas jouir d'un niveau de vie suffisant (obstacle dominant), une santé défaillante, les contraintes imposées par l'éducation des enfants et le souci de préserver sa liberté. Les deux dernières difficultés sont probablement liées. Il serait impossible d'éliminer complètement ces obstacles à la fécondité. Mais ceux-ci nous indiquent certains canaux d'intervention dont l'aide financière et le soutien aux parents pour l'éducation et la garde des enfants.

Néanmoins, on s'est aperçu dans cette enquête, et d'autres qui ont suivi, que le nombre d'enfants désiré ne mènerait pas nécessairement au seuil de remplacement des générations. De plus, quelle que soit la mesure adoptée, très peu de couples sont d'avis qu'ils modifieraient leurs désirs. Il ne faudrait pas se faire d'illusion, aucune action gouvernementale isolée, fût-elle des plus généreuses, ne suffira à elle seule à l'atteinte d'un objectif de remplacement des générations. Une action intégrée risque d'avoir de meilleurs résultats. Il faut néanmoins reconnaître que les plus grands changements viendront de la modification des mentalités.

b) Créer un climat favorable à la fécondité

Les désirs et les prévisions en matière de fécondité sont en grande partie déterminés par des habitudes de vie, des normes et des valeurs dans notre société. L'État devrait appuyer son action sur ces réalités. Le souci constant de l'amélioration du niveau de vie des ménages, le désir des hommes et des femmes d'assumer des responsabilités parentales et le partage des tâches domestiques tout en exerçant une activité de travail rémunérée, les besoins de temps libres et de loisirs des adultes, la remise en question de l'institution du mariage, voilà autant de facteurs qui influencent le niveau de fécondité et qui supposent de nouveaux aménagements pour que l'enfant ait sa place dans notre société.

---

3. J. Henripin et al., op. cit.

Auparavant, nous avons indiqué que, dans son intervention, l'État doit veiller à ce que les libertés individuelles soient respectées et les objectifs sociaux de la population pris en compte même s'ils devaient apparaître en concurrence avec les objectifs de fécondité. Le défi qui doit être relevé est de faire en sorte que la présence de l'enfant soit conciliable avec les valeurs relatives au travail, à la famille et aux loisirs. Pour cela, on doit reconnaître le rôle essentiel des parents et de la famille tant au niveau du remplacement de la population que dans l'éducation des enfants. Il faut également que l'État et la population prennent conscience de la problématique liée à la faible fécondité actuelle. Si le gouvernement, par diverses mesures, peut contribuer à créer un environnement ou un climat tel que le fait d'avoir un enfant ne soit plus perçu et vécu comme une limitation, il ne peut cependant se substituer aux couples.

Il est clair que ce n'est qu'à long terme que l'on peut éventuellement atteindre notre grand objectif d'un comportement de fécondité assurant le remplacement des générations. Il s'agit dans un premier temps de renverser le mouvement de baisse par une aide à ceux qui ressentent le plus les obstacles à la fécondité. Il faut ensuite viser une hausse progressive de la fécondité en créant un climat favorable à la venue des enfants. Rappelons que seul le relèvement progressif de l'indice de fécondité de 1,5 à 2,1 entre 1985 et l'an 2000 permettrait de maintenir au niveau actuel le nombre de naissances qui se situe à environ 95 000 annuellement.

Soulignons, finalement, que l'action du Gouvernement du Québec a des limites importantes. Certains des facteurs expliquant la baisse de la fécondité dépassent nos frontières. C'est le cas, par exemple, des inquiétudes de notre civilisation face à l'avenir.

4.4 L'ouverture sur l'extérieur

Par ailleurs, si la population du Québec doit s'appuyer en premier lieu sur ses ressources pour assurer l'avenir, il ne faut pas interpréter un tel objectif comme un rejet des échanges avec l'extérieur. Au contraire, il faut que le Québec demeure une société ouverte.

D'une part, la société québécoise a toujours laissé ses résidants libres de s'établir dans une autre province ou un autre pays. C'est un droit fondamental. D'autre part, la société québécoise a été en général très bien disposée à l'égard de ceux venus s'installer ici. Il faudra maintenir cette ouverture au monde extérieur, que ce soit à l'égard des citoyens du reste du Canada ou des citoyens d'autres pays. Le Québec doit pouvoir bénéficier de l'apport enrichissant d'autres groupes culturels. Tout en reconnaissant l'existence au Québec d'une culture principale qui est de tradition française, il faut que la société québécoise trouve chez les minorités une source de vitalité. Le gouvernement québécois a déjà formulé clairement sa position à ce sujet:[4]

> "Une société qui aide ses groupes minoritaires à conserver leur héritage culturel est plus riche et mieux équilibrée. Cela pourrait et devrait être le cas du Québec".

D'ailleurs, le Québec est une des rares provinces canadiennes qui fournit une aide aux diverses communautés culturelles pour que celles-ci conservent leur culture. Dans la mesure où le groupe majoritaire du Québec ne se sentira pas menacé, il sera sûrement davantage accueillant à l'égard de personnes d'origines diverses venues habiter ici.

En ce qui concerne l'immigration, le Québec pourrait parfaire la politique dont il a posé les jalons depuis la fin des années 1960. Mais de nombreuses questions se posent constamment: combien d'immigrants le Québec peut-il admettre chaque année et en fonction de quels objectis? Quelle part doit-on accorder à l'immigration humanitaire? Peut-on améliorer les programmes de services visant l'adaptation des immigrants à leur nouvelle société? Ce sont là des questions auxquelles il faudra répondre.

En même temps qu'il réaffirme son ouverture au monde, le Québec ne peut toutefois demeurer indifférent devant les pertes migratoires parfois très élevées qu'il doit subir dans ses échanges avec les autres provinces. Une grande part de ce phénomène doit être rattachée aux conditions économiques difficiles que traverse le Québec. Il faudra donc faire tout ce qui est possible pour permettre à tout Québécois qui le désire de faire sa vie ici et de ne pas être obligé de s'installer ailleurs pour trouver un gagne-pain.

---

4. Gouvernement du Québec, La politique québécoise de développement culturel, Volume 1, Perspective d'ensemble: de quelle culture s'agit-il?, 1978, p. 63.

4.5 La mortalité

La baisse de la mortalité est un objectif poursuivi par tous les gouvernements. Les ressources publiques consacrées à la lutte à la mortalité au Québec sont d'ailleurs impressionnantes. A proprement parler, les actions touchant la mortalité relèvent directement de la politique de santé; cependant, l'impact du taux de mortalité sur la taille et la structure démographique est tel qu'on ne peut manquer de s'y intéresser.

La réduction de la mortalité aura dans le futur des effets démographiques considérables sur la structure par âge de la population, mais aussi sur son volume. Une amélioration modeste (scénario B) de l'espérance de vie à la naissance conduirait à une population plus nombreuse de près de 5% en 2051; un autre 10% pourrait s'ajouter s'il se produisait une diminution plus considérable de la mortalité. Il ne s'agit donc pas d'une différence négligeable. La diminution de la mortalité peut favoriser aussi l'accroissement démographique de certains groupes particuliers, tels les autochtones qui souffrent encore d'un niveau élevé de mortalité. Il vaut donc la peine de s'y arrêter, même d'un strict point de vue démographique.

Nous l'avons vu, l'espérance de vie est élevée au Québec. Les Québécois ont même rejoint les Scandinaves dans le peloton de tête des nations. Si l'on peut légitimement en tirer une certaine satisfaction, il ne faudrait pas oublier que certains groupes de Québécois subissent une mortalité qui les approche des pays sous-développés. Cette situation n'est pas unique et on la retrouve dans bien d'autres pays; mais elle n'en est pas moins inacceptable.

Il existe vraiment des inégalités sociales devant la mort. Par exemple, c'est la composition socio-professionnelle de la population qui explique la surmortalité dans certains quartiers de Montréal ou dans certaines régions. De même, la surmortalité des autochtones est-elle reliée à leur situation socio-économique globale. On constate aussi que la surmortalité masculine est plus marquée dans les quartiers défavorisés que dans les quartiers aisés. Si tous les groupes qui sont en retard rejoignaient l'espérance de vie des plus favorisés, cela aurait pour effet d'augmenter, de façon importante, l'espérance de vie globale de la population québécoise. Puisque les plus favorisés d'entre nous ont une espérance de vie supérieure à celle des populations scandinaves, la

disparition des inégalités devant la mort permettrait aux Québécois d'atteindre des sommets inégalés. Cela est possible dans le cadre des connaissances sanitaires actuelles.

Il est difficile de proposer un objectif quantitatif précis quant à l'espérance de vie qu'il faudrait atteindre dans vingt ou cinquante ans. Trop de facteurs impondérables sont en jeu. En outre, dans la mesure où les progrès futurs proviendront surtout de gains contre la mortalité chez les adultes et chez les personnes âgées, il est nécessaire d'introduire le concept de vie moyenne en bonne santé. Il serait en effet peu réjouissant pour l'individu, et coûteux pour la société, si les gains en années de vie engendraient une incapacité accrue. Cette notion déborde cependant la seule dimension démographique de l'indicateur de mortalité, pour questionner la qualité de vie et les orientations actuelles du système de santé.

4.6 La répartition géographique de la population

L'inégalité de la répartition géographique de la population québécoise saute aux yeux. Relevons seulement le fait que la région administrative de Montréal, qui s'étend sur à peine 6,6% du territoire québécois[5], comprend 56,6% de la population totale. La répartition actuelle découle de l'effet de nombreux facteurs d'ordre historique, géographique, économique, politique et culturel. La société moderne est d'ailleurs basée sur la concentration des activités dans les villes et surtout dans les grandes villes. La population occupe le territoire selon les besoins et selon le cheminement du développement économique.

Il n'est évidemment pas question de vouloir atteindre une certaine symétrie dans la répartition géographique de la population québécoise. Par contre, il faut être conscient du danger que représente pour certaines régions une diminution de leur population. Toutes les régions québécoises ont accru leur population au cours de la dernière période quinquennale, mais le mouvement de réduction peut reprendre dans certaines régions particulièrement fragiles. Les régions qui ont déjà connu une

5. A l'exclusion du territoire du Nouveau-Québec.

décroissance (l'Abitibi-Témiscaminque et le Bas-Saint-Laurent - Gaspésie) sont déjà peu peuplées et la population y est dispersée. Il faudrait donc être particulièrement vigilant pour empêcher une reprise de la décroissance dans ces régions.

Chercher un meilleur équilibre des migrations interrégionales n'équivaut pas à vouloir pénaliser Montréal. En effet, pour améliorer le solde interprovincial du Québec, il est essentiel de vivifier l'économie de la métropole. Mais, en même temps, il faut aussi s'assurer que les autres régions du Québec reçoivent leur part de développement si l'on veut éviter qu'une partie de leur population ne soit obligée de quitter. Pour certaines régions, telles que l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent -Gaspésie et la Côte-Nord, toute perte de population est particulièrement douloureuse du fait même qu'elles subissent déjà les inconvénients d'être peu peuplées et d'avoir un peuplement dispersé.

Devrait-on pousser encore plus loin et aspirer à un solde interrégional nul pour chaque région du Québec? Il y a des arguments qui justifieraient une telle position, le principal étant que chaque région devrait pouvoir fournir à chacun de ses habitants la possibilité d'y faire sa vie d'une façon convenable. Toutefois, viser un solde interrégional nul pour chaque région répond mal à une réalité régionale différenciée et où le développement pourrait se faire à des rythmes acceptables mais non nécessairement identiques.

Les migrations entre les régions du Québec ne comportent pas uniquement des aspects négatifs. La migration peut être bénéfique pour l'individu en lui permettant d'améliorer son niveau de vie. Des migrations sont aussi parfois nécessaires pour répondre à des pénuries ou des surplus de main-d'oeuvre qui peuvent survenir dans certaines régions.

En cette matière, l'intervention gouvernementale ne devrait pas viser à éliminer les migrations interrégionales mais plutôt à les régulariser davantage. Ce qu'il faut éviter, ce sont les arrivées ou les départs massifs qui entraînent de nombreux problèmes dans les régions concernées. Les individus qui se déplacent pour des motifs d'ordre économique devraient pouvoir le faire davantage en fonction de facteurs

positifs (avancement, promotion, diversification de l'expérience...) que de facteurs négatifs (chômage, services inadéquats, revenus insuffisants).

Le gouvernement du Québec a pris de nombreuses mesures afin d'assurer que le développement socio-économique se fasse dans l'ensemble des régions. Au cours des années '60 et '70, il a établi des stimulants à l'investissement, il a procédé à des missions de planification et préparé des plans de développement, il a mis en place des infrastructures dans toutes les régions et régionalisé certains ministère. Des efforts se sont traduits par l'établissement des grands réseaux d'éducation et de santé, la création du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, les missions de planification du Nord-Ouest et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la mise sur pied de l'Office de planification et de développement du Québec, des Conférences administratives régionales et des Conseils régionaux de développement, ainsi que le développement des infrastructures de transport.

Plus récemment, le gouvernement a pris d'autres mesures afin de renforcer et de diversifier les économies régionales. Il a légiféré en matière de zonage agricole et d'aménagement du territoire et d'urbanisme (création des municipalités régionales de comté-MRC). La politique économique énoncée dans Le virage technologique s'est appliquée à tenir compte du développement dans l'ensemble du Québec. Le gouvernement a aussi instauré plusieurs programmes qui se répercutent dans toutes les régions: modernisation des usines de pâtes et papier, exploration minière, aide à la PME et à la création d'emplois (PECEC, bons d'emplois). De nouvelles structures ont été crées: associations touristiques régionales, sociétés de développement économique (SODEQ), etc.

Toutes ces mesures ont permis de meilleurs accès aux services et ont pu contribuer à réduire les disparités régionales. Par contre, elles n'ont pas réussi à assurer aux régions un niveau d'activité suffisant pour équilibrer leur croissance. La plupart des régions sont encore incapables d'absorber les nouveaux arrivants sur leur marché du travail. Il est donc nécessaire de poursuivre les efforts sur le plan du développement régional, et si possible les accroître. Le gouvernement du Québec est en train de revoir sa politique de développement régional (cf: Le choix des régions). La

réalisation d'une nouvelle politique de développement régional qui mobiliserait tous les intervenants régionaux pourrait avoir une incidence importante au niveau de la stabilisation et de la revitalisation des populations sur l'ensemble du territoire.

Pour assurer un meilleur équilibre dans les migrations interrégionales, l'action gouvernementale doit insister sur l'aspect économique du développement des régions. Cela ne signifie pas qu'il faille délaisser les autres aspects. Au contraire, il faudra continuer à améliorer les services d'éducation, de santé et de loisir, partout sur le territoire du Québec. Toutefois, le facteur économique demeure sans doute le plus important en ce qui a trait aux migrations interrégionales.

4.7 La structure par âge de la population

On sait que le vieillissement de la population québécoise se poursuivra pendant de nombreuses décennies. C'est un phénomène inévitable. Cependant, le vieillissement sera plus ou moins profond selon le niveau du solde migratoire (un solde positif permet de rajeunir la structure par âge), selon le niveau de fécondité (une faible fécondité accentue le vieillissement) et selon le niveau de mortalité. Ces trois phénomènes façonnent la structure par âge de la population, l'effet le plus important provenant des variations du niveau de fécondité.

Plutôt que de se demander s'il faut adopter un objectif au niveau de la structure par âge, examinons dans quel sens celle-ci serait influencée par la poursuite des objectifs proposés précédemment pour chacun des phénomènes qui déterminent la structure par âge. Leurs effets se contredisent. D'un côté, la diminution de la mortalité ferait vieillir la population. De l'autre côté, la remontée de la fécondité au niveau du seuil de remplacement et un solde migratoire nul ou positif plutôt que négatif, sans empêcher le vieillissement, le contiendraient quelque peu. Par conséquent, même si on n'adopte pas d'objectif en ce qui concerne la structure par âge en soi, on peut noter que le redressement de la fécondité à 2,1 enfants par femme et l'amélioration du solde migratoire empêcheraient que l'accroissement souhaité de l'espérance de vie n'accentue le vieillissement prévu.

En fait, deux types de phénomènes vont caractériser l'évolution de la structure par âge de la population du Québec dans les prochaines décennies: le vieillissement et les fluctuations périodiques de l'effectif des groupes d'âge. Les fluctuations cycliques des groupes d'âge, notamment des jeunes, qui seraient liées à un mouvement oscillatoire de la fécondité, sont tellement imprévisibles que nous ne les aborderons pas ici. Quant au vieillissement, il s'agit d'un phénomène bien amorcé qui ne pourra que prendre de l'ampleur dans l'avenir.

Les transformations dans la structure d'âge vont exiger des adaptations importantes dans les services et programmes publics. Ainsi, à moins d'augmenter de façon considérable les ressources financières allouées à certains programmes, il faudra modifier nos approches et nos modes de distribution de certains services. Ceci exige des changements parfois fondamentaux. C'est pourquoi il est important de s'y prendre tôt.

CONCLUSION

Bien que non catastrophique, la situation démographique québécoise mérite qu'on s'y attarde. En fait, la conjoncture actuelle s'y prête particulièrement puisque nous connaîtrons encore une hausse de notre population pendant les quinze ou vingt années à venir. Néanmoins, il ne faudrait pas se servir de ce répit comme prétexte pour ne pas agir. En effet, si l'impact de la baisse du taux de fécondité des Québécois prend un certains temps à se traduire au niveau de la natalité, à cause de la structure d'âge, il en sera de même pour un redressement éventuel. En d'autres mots, si jamais le niveau de population diminue, il se passera également un certain temps avant qu'il puisse reprendre une tendance ascendante par le seul biais de la fécondité. Il faut être attentif non seulement à la croissance de la population aujourd'hui, mais aussi à l'évolution des paramètres qui en détermineront le niveau et la structure dans les années à venir.

Il faut surtout se rappeler, à travers tous ces chiffres et les comparaisons qu'on pourrait faire avec d'autres pays, que la situation du Québec est assez unique. Outre le fait que le Québec soit un îlot francophone en Amérique du Nord, il connaît un des plus faibles taux de fécondité au monde et une migration nette négative depuis plusieurs années. Ces trois facteurs justifient d'entreprendre une réflexion sur ce que nous voulons que soit le Québec de demain.

D'abord, inévitablement, notre population vieillira. Le degré de ce vieillissement dépendra bien entendu de la reprise de la fécondité, du niveau de l'immigration et des taux de mortalité. Néanmoins, il se produira et à un rythme qui peut nous paraître accéléré dans la mesure où il entraînera une hausse des dépenses en services et en prestations de retraite accordés aux personnes âgées. La meilleure façon d'absorber le choc reste donc d'en être conscient et de nous y préparer progressivement en mettant en place une planification du financement des régimes de retraite et en trouvant des moyens plus efficaces de dispenser les services requis par nos aînés. Il ne s'agit pas, bien entendu, de diminuer la qualité des services offerts mais plutôt de changer des approches.

Concernant le relèvement du taux de fécondité, il demeurera nécessaire si nous voulons maintenir notre niveau de population, même avec une meilleure performance au niveau de la migration. Si l'État peut soutenir les familles qui décident d'avoir des enfants en enlevant certains obstacles à la fécondité et en essayant d'améliorer la qualité de vie des familles, il ne peut cependant faire plus. Les résultats des actions actuelles et futures de l'État auprès des familles dépendront beaucoup de l'attitude que prendra la société toute entière face à la présence d'un plus grand nombre d'enfants au sein des familles. Est-on prêt à accorder aux parents un statut correspondant à ce que l'on exige de plus en plus d'eux? La présence d'enfants est-elle compatible, dans notre société, avec nos autres aspirations? Ce sont deux questions parmi tant d'autres auxquelles les Québécois devront répondre. Un dialogue doit s'amorcer et c'est à sa suite que pourra se dessiner la politique de la famille du gouvernement du Québec.